

LES ECHOS DU

Chiniac



► Vie municipale

Compte-rendu de la réunion publique
p. 2

► Social

Centre Communal d'Action Sociale
p. 16

► A savoir

Recensement de la population
p. 36

DOSSIER

La voirie à Saint-Agrève



Voirie : l'équipe et son matériel

n° 73

SARL Roger COURT et fils

Une famille au service des familles

Propriétaires et gestionnaires de leurs chambres funéraires

• **POMPES FUNÈBRES**

Articles funéraires et contrat obsèques

• **MARBRIERS FABRICANTS**

Funéraire et de décoration, salle de bains, cuisine, cheminée, sol granit...

• **FLEURISTE**

Fleurs et plantes naturelles bouquets et compositions



5, rue Dr. Tourasse - 07320 St-Agrève
Tél. : 04 75 30 29 71 - Fax : 04 75 30 70 07

FIDSUD CDBA
EXPERTISE COMPTABLE **CONSEIL** AUDIT



Artisans
Commerçants
Industriels
Professions libérales SCI

Une équipe de professionnels au service de votre développement !

04 75 64 55 85 ou 04 75 29 14 64
www.fidsudcdba.fr

46, Grande Rue
07320 SAINT-AGREVE



Brochures, dépliants, imprimés informatiques, faire-part, cartes, carnets...

Tél. 04 71 59 80 85 - Fax 04 71 65 42 86

Z.A. de Leygat - 43190 TENCE

E.mail : imprimerie.roux@wanadoo.fr

CREATIONS DU LIGNON

Depuis 1991

Publicité

Nouveau : Votre Store avec sa publicité

IMPRESSION NUMERIQUE

TEE-SHIRTS - VETEMENTS PUBLICITAIRES
SERVICES ENSEIGNES ET PANNEAUX
PUBLICITE SUR VEHICULES
NEONS HAUTE TENSION
AUTOCOLLANTS
SERIGRAPHIE
BANDEROLES
SERIGRAPHIE

04.71.59.50.43 Email:creations.lignon@wanadoo.fr

www.creationsdulignon.com

GARAGE PAUL DEBARD

7 place de Verdun - 07320 Saint-Agrève

Tél. 04 75 30 15 22

Email : paul.debard@wanadoo.fr

Vente et réparation
Toutes marques - Neuf et occasion



Véhicules
anciens et modernes
Spécialiste Citroën



Au Coquelicot Gourmand

Thierry Jillic

Fleuriste Salon de thé

34, rue du Docteur Tourasse
07320 Saint-Agrève
04 75 30 26 98
Rue de la Poste
07310 Saint-Martin de Valamas
04 75 30 47 76

Jours et horaires d'ouverture

Lundi	8h30 - 13h00
Mardi	Fermé
Mercredi	
Jeudi	8h30 - 12h00
Vendredi	15h00 - 18h30
Samedi	
Dimanche	8h30 - 12h00

Thierry vous propose

Des compositions florales pour toutes les occasions,
des cours d'art floral,
des idées cadeaux originales,
du thé et du café de différentes origines,
des gourmandises de sa fabrication...

Carrefour contact



Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h

SERVICES

Rayon boucherie et charcuterie traditionnelle
Cabine & Développement Photos, Photocopieur
Borne photos numériques
Carburant 24h/24h

Les Prés de Coussac - 07320 St-Agrève
Tél. : 04 75 30 24 64

Sommaire

- 1 **Edito**
- 2 **Vie municipale et économique**
- 3 **Associations**
- 8 **Écoles Publiques**
- 12 **Collège Louis Juvet**
- 13 **École Saint-Joseph**
- 15 **Social**
- 19 **Dossier**
- 23 **Vie et nature**
- 25 **Tourisme**
- 26 **Culture**
- 30 **C'était hier**
- 32 **Sport**
- 34 **Entreprises**
- 36 **A savoir**
- 39 **Etat civil**
- 40 **Guide pratique**

Les Échos du Chiniac

Directeur de la publication : Maurice Weiss

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2015

Photo couverture : Services Techniques de la commune de St-Agrève

Régie publicitaire, mise en page et impression :

Imp. Roux Tence Tél. 04 71 59 80 85

Imprimé sur papier PEFC

Aux correspondants :

remerciements pour les courriers transmis par e.mail.

S.V.P. ne pas omettre d'indiquer le nom de

l'association et celui de l'auteur de l'article.

Pour les Échos du Chiniac de juillet 2016 n°74

Date limite de remise des articles : 15 avril 2016



Éditorial 1

« Je vois deux France dans la France. Il y a une France confiante, ouverte, active et il y a une France du repli, du refus et de la peur ; et je vois ces deux France s'écarter l'une de l'autre. »

Erik Orsenna

Chères Saint-Agrévoises, Chers Saint-Agrévois,

Le 13 novembre dernier Paris a été frappé par des attentats barbares. A travers Paris, c'est l'ensemble de notre pays qui a été visé et les valeurs de notre République, « Liberté, égalité, fraternité », mises à mal. C'est notre jeunesse, notre diversité, notre vivre ensemble qu'on a voulu frapper. Bien sûr face à ces actes, nous devons rester debout et c'est le message qui a été délivré dans les nombreuses manifestations d'hommage aux victimes qui se sont tenues dans tout le pays, notamment pour les maires un rassemblement à Paris le 18 novembre dans un esprit de fraternité, en présence de la Maire de Paris et du président de la République.

Cette fin d'année 2015 aura vu grimper le score de l'extrême droite à l'occasion des élections régionales qui n'ont déplacé qu'un électeur sur deux, autre symptôme du malaise de notre société, du rejet d'un système politique usé auquel une grande partie des Français ne fait plus confiance, manifestant par son vote le désir de changement. Cela doit interroger tous les partis attachés aux valeurs de la République et les conduire à évoluer rapidement.

Pour l'équipe municipale, l'année 2015 aura été ponctuée par la reprise de la compétence voirie au 1^{er} mai dernier, la réparation des dégâts d'orage d'octobre 2014, la réfection de chaussée par le Département, rue du Dr Tourasse et avenue des Cévennes et l'engagement de projets d'aménagement ou de travaux tels que la traverse du centre bourg, la réhabilitation du bâtiment du centre socioculturel et immeuble Avondo place de Verdun, la déconstruction de l'ancien gymnase, la démolition de la ruine du Chiniac, l'engagement d'études et de travaux sur le bâtiment de l'église, pour ne citer que les principaux. Une attention particulière a été apportée à l'embellissement du village par la commission ad hoc qui réunit en son sein, outre les conseillers municipaux, des représentants d'associations et des bénévoles.

De nouveaux statuts de la communauté de communes Val'Eyrieux ont été adoptés et nous verrons les services de la crèche, de la bibliothèque, le centre de loisirs ainsi que le complexe sportif devenir de compétence intercommunale au 1^{er} janvier 2016. Cela ne changera rien pour les usagers de ces différents services.

Au moment où cette année 2015 s'achève, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de solidarité pour vous-même, pour vos familles et pour vos proches.

Maurice WEISS

Maire de Saint-Agrève

Vice-Président du Conseil Départemental de l'Ardeche

**Le maire et l'équipe municipale
vous invitent le
samedi 9 janvier 2016 à 11h30,
à la cérémonie de
présentation des vœux,
salle polyvalente, à la mairie.**

2 Vie municipale et économique

L'équipe municipale à l'écoute des saint-agrévois



L'équipe municipale, autour du Maire Maurice Weiss, avait donné rendez-vous à tous les Saint-Agrévois le 23 novembre pour la réunion publique d'automne.

Le Maire a ouvert la réunion en déplorant les événements tragiques du 13 novembre et a réaffirmé l'importance de l'unité de toute la nation autour des valeurs de la République, notamment de la laïcité qui doit permettre de vivre ensemble, quelles que soient nos croyances religieuses, et d'être unis pour combattre le fanatisme et la barbarie.

L'ordre du jour a ensuite repris son cours :

► Cette fin d'année 2015 verra la validation de la répartition des compétences entre les communes et la communauté de communes Val'Eyrieux. Val'Eyrieux a restitué aux communes la compétence Voirie au 1^{er} mai 2015 (le dossier de ces Echos du Chiniac est consacré à ce thème) ; elle exercera par contre, au 1^{er} janvier 2016, plusieurs compétences nouvelles. Alors, en bref, qu'est-ce qui change pour nous, saint-agrévois ?

● Enfance / jeunesse :

- La crèche, actuellement municipale, devient intercommunale ce qui signifie que le personnel sera géré et payé par Val'Eyrieux, les bâtiments restant la propriété de la commune. Parents et enfants ne verront pas de changement, ni dans le fonctionnement, ni dans les tarifs.

- L'accueil de loisirs et l'accueil jeunes organisés par le centre socioculturel seront maintenant soutenus financièrement par Val'Eyrieux mais resteront gérés par le centre socioculturel.

- Le relais d'assistantes maternelles de l'ex-communauté de communes du Pays du Cheylard voit son périmètre d'intervention élargi à l'ensemble du territoire de Val'Eyrieux et proposera des animations à Saint-Agréve dès le mois de janvier.

● Equipements sportifs d'intérêt communautaire :

leur entretien et leur gestion sont transférés à Val'Eyrieux mais ils restent la propriété de leurs communes respectives. A Saint-Agréve sont concernés le complexe sportif et trois terrains de tennis. Le planning d'utilisation du gymnase ne sera plus discuté avec la commune mais avec la communauté de communes.

Le planning d'utilisation du gymnase ne sera plus discuté avec la commune mais avec la communauté de communes.

● **Lecture publique** : la gestion de la bibliothèque (mais, comme pour la crèche, pas le bâtiment) devient intercommunale. Les utilisateurs ne verront pas de changement : ils bénéficieront des mêmes services, avec les mêmes personnes à leur écoute (voir article page 26).

● **Politique sociale** : le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), présent jusqu'alors uniquement sur les Boutières, aura compétence pour toute la communauté de communes. Il ne remplace pas les CCAS des communes ; CIAS et CCAS auront des champs d'intervention complémentaires.

● **Eau potable et assainissement** : voir pages 37/38

► La traditionnelle **séquence de « brèves »** a succédé à cet exposé. Ont été abordés, succinctement, les finances communales, les travaux réalisés et en cours (dont la déconstruction du gymnase et la réhabilitation du centre socioculturel), le projet de réaménagement de l'espace autour du monument aux morts, la transformation du Relais de Services Publics en Maison des Services Au Public (voir article en pages 36/37), la situation de l'hôpital de Moze, le lancement de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, les actions de la commission Embellissement (voir article en pages 37/38), etc...

La soirée s'est terminée par un temps d'échanges entre l'équipe municipale et le public.

➔ **Nadège Vareille**

Bienvenue à...

L'Incontournable, pizzeria ouverte au 6 place de Verdun depuis la fête de la Courge 2015 : Jean-Philippe Cheynel vous propose sa vingtaine de pizzas à emporter, concoctées à partir de produits locaux. Il a prévu d'élargir encore sa carte dans les semaines à venir.

La pizzeria vous accueille les vendredis, samedis et dimanches soir à partir de 18h.

Tél : 04 75 64 37 48.



Centre de Secours et d'Incendie de Saint-Agrève

Le bilan sur juillet/août fait état de 119 interventions dont 72 à personne, 2 manœuvres, 9 secours routiers, 24 feux de forêt, 1 feu de maison, 1 feu de véhicule, 10 divers et 7... que nous n'avons pas pu assurer par manque de personnel mais qui ont été prises en charge par les centres voisins.

► Depuis le 1^{er} juillet une nouvelle recrue, Alban Vérilhac, est venue étoffer l'effectif du centre. Un effectif qui se réduit et qui commence à poser problème par manque de pompiers disponibles en journée.

Un VSM (Véhicule de Secours Médicalisé) a été remis au centre de secours. Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a redistribué les 18 VSM en sa possession et a souhaité en confier un à notre centre vue la distance qui nous sépare d'un SAMU (plus de 30 minutes). Ce véhicule est principalement doté du matériel pour médecins et infirmières.

► M^{me} Sandrine Chareyre, conseillère départementale et Présidente du Conseil d'Administration du SDIS, a rencontré les pompiers de Saint-Agrève. Accueillie par le chef de centre Thierry Guillot, le lieutenant Pascal Marmey et l'infirmière Françoise Roche, elle était accompagnée du colonel Didier Amadei, directeur, du commandant Jean-Paul Mathevet, chef de groupement Nord. Après la visite des locaux, un échange portant sur la disponibilité, les conventions, l'effectif, le service de santé, était au programme de cette visite. M^{me} Sandrine Chareyre a rappelé son attachement à cette nouvelle mission dont désormais elle est responsable.

► Carnet bleu

- Naël, fils du Caporal-chef Yohan Fumas et d'Emilie Mounier.

► *Lieutenant Thierry Guillot*



4 Associations

ACTE, pour le village, avec les villageois

Ces derniers six mois, l'association s'est sentie particulièrement soutenue et cette reconnaissance lui a donné du courage dans la poursuite de ses activités. Je profite donc de cet article pour remercier tous ceux qui sont intervenus.

- Tout d'abord merci à la municipalité qui nous a permis d'avoir un local pour faire nos réunions, regrouper toutes les décorations qui étaient disséminées chez chacun et entreposer le matériel des travaux en cours.

- Merci aux demandeurs d'asile et à toutes les «petites mains» qui ajoutées les unes aux autres ont permis de :

- repeindre les bancs avant l'arrivée des touristes,
- décorer le village pour Equiblués, et tout particulièrement à Caroline pour la place de Verdun,
- préparer la dixième fête de la Courge,
- reconstruire les maisonnettes de la Croix Granette,
- aménager le nouveau local avec des étagères, en particulier Etienne,
- être représentés au forum des associations.

- Merci aux Amis du Chiniac qui ont émis l'idée de fusionner nos associations, preuve de leur confiance.

- Merci à la Commission « Embellissement du village », en particulier Cécile, Dominique et Patrick qui nous impliquent dans les projets communaux avec un vrai partenariat. Nous avons déjà abordé ensemble les sujets de l'aménagement du jardin du monument aux morts, du remplacement des bancs et de l'embellissement du Chiniac.

- Merci enfin à toutes les associations (remplissage des vitrines vides par le Collectif Economique, journée citoyenne du centre socioculturel...), à tous les particuliers qui entretiennent leurs biens dans le souci de la collectivité et à tous ceux qui soutiennent notre action et que je n'ai pu citer individuellement.

A bientôt pour les décorations de Noël 2015 sur le thème de la nuit étoilée au Pôle Nord dans des coloris argentés et blancs.

➤ **Nathalie Gonsolin**



Qui sera notre Miss Saint-Agrève 2016 ?

Charlotte Paya, Miss Saint-Agrève 2015, a participé tout au long de l'année à différents événements, petits ou grands, du village et des alentours (Equiblués, journée citoyenne, banque alimentaire, remises de prix, shooting photo, défilé...). Elle remettra son titre le samedi 12 mars 2016 lors de la 5^{ème} édition des *Mariés sont à l'honneur*, organisée par l'association Bon Air-Bon Art en partenariat avec le Coquelicot Gourmand. La nouvelle élue représentera Saint-Agrève durant une année.

➤ Le casting est ouvert : si vous avez plus de 16 ans et souhaitez vivre une belle expérience riche en émotions et en rencontres, inscrivez-vous via la page Facebook 'Miss Saint-Agrève' ou en appelant le 04 75 30 26 98.

➤ Et grande nouveauté cette année, en complément du *Salon du mariage* et de l'élection de Miss Saint-Agrève, un *Salon de la création et du savoir-faire* vous sera proposé tout au long de la journée. Ces événements se tiendront à la salle des Arts et de la Culture ainsi qu'à la salle polyvalente de Saint-Agrève.

➤ **Fabrice Perret et Thierry Fillit**

La sortie surprise du Club de l'Amitié

Le 8 octobre, notre sortie surprise annuelle nous a conduits à Saint-Pierreville où nous avons visité le musée de la laine chez Ardelaine par une belle journée ensoleillée. Tous les participants se sont montrés attentifs aux explications du guide. Comme nous en avons l'habitude, un bon déjeuner a agrémenté cette journée. Un grand merci aux responsables du Club pour l'organisation réussie de cette sortie.

En novembre et décembre nous avons organisé un loto et participé au Téléthon.

Venez nombreux les lundis et jeudis de 14h à 18h à la salle Fernand Roux, il y a toujours des surprises au Club.

➤ **Liliane Dumont**



La Batterie Fanfare Lizieux-Mezenc

La Batterie-Fanfare Lizieux Mézenc a démarré la nouvelle saison au mois de septembre avec un effectif de 46 musiciens. Pendant l'année 2015 nous avons effectué 38 sorties pour animer cérémonies, fêtes de villages, carnivals, corsos, kermesses, brocantes, soirées et bien entendu les cérémonies du souvenir des 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

Nous avons assuré cette année les cérémonies de passation de pouvoir du chef de corps des sapeurs-pompiers de Saint-Jeures et Tence, du congrès des sapeurs-pompiers de Haute-Loire à Montfaucon et du 14 juillet au Puy-en-Velay. Nos musiciens ont été fortement impressionnés par ces cérémonies très protocolaires. Nous avons fêté la Sainte-Cécile le samedi 21 novembre à la salle de Saint-André-en-Vivaraïs. Ce fut l'occasion d'honorer un de nos musiciens, Gilles Bonnet, qui, depuis 1977, joue au clairon (notamment le solo du Boléro militaire) et s'implique dans l'association. Nous étions ensuite 80 à déguster un délicieux repas préparé par l'Hôtel de la Poste à Tence et à fêter cette médaille.

Nous sommes partis pour notre traditionnel voyage de fin d'année au Puy-de-Dôme. La soixantaine de participants a bien apprécié et les musiciens en ont profité pour faire un concert à Brioude.

► Nos répétitions ont toujours lieu le vendredi à la Maison des Associations à Tence à 20h00. Céline, notre professeur de cuivre, entraîne certains musiciens le mercredi à partir de 19h et Sergio notre nouveau professeur de percussions s'occupe de nos percussionnistes à la même heure. Guillaume Gounon assure la direction musicale de notre ensemble dans les répétitions et les sorties.

► Nous vous informons que le Concert des Fanfares aura lieu le dimanche 6 mars 2016 à la salle de la Lionchère de Tence. Quatre formations musicales joueront des registres différents (Band'a, harmonies, fanfares...) et un repas sera proposé au public à midi.

Enfin un rendez-vous à ne pas manquer : *Fanfares Délirés* qui aura lieu à Tence le dimanche 12 juin 2016. Nous attendons pour cette manifestation une dizaine de fanfares d'Ardèche et de Haute-Loire. Une grande fête pour tous ceux qui aiment la musique.

Nous remercions pour leur soutien la municipalité de Saint-Agrève et le public fidèle et signalons que notre CD est toujours en vente au Mag Presse au prix de 10 €.



➤ *Les membres du bureau*

FNACA Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie

La F.N.A.C.A. a tenu son A.G. ordinaire le 30 octobre et saisi l'occasion pour faire le point sur les activités de l'association devant une assemblée où les épouses et veuves étaient en nombre. Les différents rapports statutaires exposés ont été suivis de l'élection du nouveau bureau ; sans candidature nouvelle, une secrétaire par interim, pendant le retrait de Paul Boit atteint de problèmes de santé, a été sollicitée.

L'évaluation des effectifs traduit l'usure du temps, sans effondrement toutefois, prouvant la solide fidélité des adhérents : 44 000 en Rhône-Alpes, près de 3000 en Ardèche, 28 à Saint-Agrève. Au plan national 322 000 membres assurent le maintien de la FNACA au premier rang des associations avec, plus de 50 ans après la fin des conflits, encore un quart du total des soldats engagés en Algérie-Maroc-Tunisie dont la FNACA entend demeurer un porte-parole déterminé. La participation aux manifestations locales a été soulignée par le Maire Maurice Weiss qui a également informé l'assemblée d'un courrier du député Olivier Dussot annonçant le vote d'un «bon budget des anciens combattants». Enfin le rapporteur du bilan moral a insisté sur la nécessité du maintien d'une mobilisation forte face à des manœuvres qui tendent à éliminer les représentants du contingent : les trois membres (sur un total de 6) de la commission nationale d'attribution de la carte du combattant ont été écartés et dans certains départements (Rhône, Ain) les candidatures FNACA ont été rejetées (mais pas en Ardèche !) en application de statuts inéquitables qui ne correspondent pas à la représentativité réelle des associations. En fin d'A.G., les participants ont donné leur accord pour suggérer à nos collègues de l'A.C.P.G.-C.A.T.M. de réaliser ensemble une carte d'Algérie sur laquelle seraient localisées les positions de tous les saint-agrévois – de toujours ou d'adoption – ayant servi en Algérie-Maroc-Tunisie :

➤ *A.S Girard*

A.C.P.G. - C.A.T.M. de Saint-Agrève

Le 1^{er} avril 2015 s'est tenue l'Assemblée Générale Statuaire Drôme-Ardèche à Saint-Sylvestre, en Ardèche ; la section de Saint-Agrève était bien représentée. Les adhérents de la section de Saint-Agrève, leurs conjoints et les veuves se sont réunis nombreux le mercredi 26 août au Lac de Véron pour une journée familiale sous le soleil et dans un cadre exceptionnel. La section reste fidèle aux activités communales et cérémonies commémoratives, toujours avec une bonne représentation.

➤ *Le Bureau*



6 Associations

Le centre socioculturel, une force de proposition pour l'épanouissement de chacun.

Les bénévoles et les salariés du centre socioculturel sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets. Le centre est un lieu d'échange, de rencontres et de partage entre toutes les générations, comme en témoignent les nombreux projets cités ci-après.

► Les Rencontres Nord-Sud à la découverte de la Grèce

Comme chaque année en janvier, le centre socioculturel de Saint-Agrève vous propose de partir à la découverte d'un pays. Après la Chine, les « Rencontres Nord-Sud » se rendront en Grèce du 11 au 30 janvier 2016.

En raison des travaux de rénovation de notre bâtiment, les lieux d'exposition sont un peu chamboulés : l'exposition de photographies sera proposée à la bibliothèque

municipale et l'exposition-vente d'artisanat dans les anciens locaux de l'office de tourisme, où aura également lieu l'inauguration des Rencontres le mardi 12 janvier à partir de 18h30, assortie d'un buffet de spécialités grecques.

Un temps cinéma sera proposé le samedi 16 janvier à partir de 15h à la bibliothèque puis à la salle polyvalente à 18h30. Suivront, le dimanche 17 janvier à 18h à la salle polyvalente, un diaporama retraçant les aspects historiques, politiques et sociologiques du pays par Pierre Bartissol puis le samedi 23 janvier de 14h à 18h, toujours à la salle polyvalente, un « regards croisés » avec différents intervenants ayant chacun une expérience différente avec la Grèce. Enfin, le samedi 30 janvier à 20h à la salle des Arts et des Cultures, le traditionnel dîner-spectacle clôturera ces Rencontres.

D'autres animations sont également proposées, la plaquette de présentation est à votre disposition.



► Du cinéma à la salle des Arts et des Cultures

Le centre socioculturel, en collaboration avec la commune de Saint-Agrève et la communauté de communes Val'Éyrieux, propose une vidéo-projection par mois depuis maintenant six ans à des prix modiques (1 ou 2 euros).

Les prochaines séances auront lieu les mardis :

- 29 décembre à 14h avec « Paddington »,
- 26 janvier à 20h avec « Bis »,
- 23 février à 14h avec « Shaun le mouton »,
- 29 mars à 13h45 et 20h avec « Selma »,
- 19 avril à 14h avec « les Minions »,
- 24 mai à 20h avec « Taxi Téhéran »
- 28 juin à 20h avec « Star Wars : le réveil de la Force ».

Le programme est disponible dans les commerces de Saint-Agrève, à l'office de tourisme, au centre socioculturel et sur notre site internet : www.centresocio-saintagreve.org

► Accueil de loisirs et Accueil jeunes

L'Accueil de loisirs pour les 4-10 ans et l'Accueil jeunes pour les préadolescents (11-13 ans) et adolescents (14-17 ans) n'ont cessé de proposer des activités variées et adaptées à vos enfants. Ainsi, en période scolaire, l'Accueil de loisirs propose des activités tous les mercredis après-midi de 13h30 à 18h, avec possibilité de prendre en charge les enfants à la sortie des écoles à 11h30. L'Accueil jeunes propose en plus un accueil libre les samedis après-midi.

Pendant les vacances scolaires, les deux entités mettent les « bouchées doubles » avec, pour l'Accueil de loisirs, du lundi au vendredi (dès 7h45 pour 1 € de plus) des activités adaptées selon deux tranches d'âge, les 4-6 ans et les 7-10 ans ; et pour l'Accueil jeunes, du lundi au samedi, des animations adaptées aux préadolescents et adolescents. Pour les 4-10 ans, le repas de midi et le goûter sont fournis, sauf pour les journées à thème.

A noter que les inscriptions doivent se faire une semaine à l'avance.



► Le village prend des couleurs

Le centre socioculturel de Saint-Agrève a proposé de nombreuses animations dans le cadre de la « Semaine Bleue » organisée nationalement du 12 au 16 octobre pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle ainsi que sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.

Une dizaine de passionné(e)s s'est réunie tous les matins de cette semaine-là pour un atelier tricot, réalisant une œuvre collective : habiller les arbres des places de la République et de Verdun. Une création des plus originales, colorée et décalée, qui attire l'œil et les curieux.

Tout au long de la semaine et des diverses activités proposées, plus d'une centaine de personnes se sont informées et diverties grâce à deux séances de cinéma, des animations intergénérationnelles dont un loto, une après-midi festive (musique, danses, chants...) et une sortie à Annonay avec la visite du musée « L'espace du parchemin » et enfin une conférence sur « la santé du pied ».

► Des travaux pour améliorer votre centre socioculturel

Le bâtiment qui accueille le centre socioculturel est en travaux pour plusieurs mois afin d'en faire un espace plus accueillant répondant aux nouvelles normes pour l'accueil des enfants et des personnes à mobilité réduite. Aussi, pendant les travaux, l'accueil du centre socioculturel se fait dans les anciens locaux de l'office de tourisme et les salariés sont au deuxième étage de la mairie. Quant aux activités, elles se font dans différentes salles du village.

La « Maison de services au public » restera ouverte dans son local actuel ainsi que l'accès aux ordinateurs de l'Espace Public Numérique et à la documentation du Point Information Jeunesse. Les permanences sociales se feront dans les bureaux habituels, avec un accès spécifique.



► Renouveau du projet social en 2016

Comme tous les quatre ans, la structure va engager un travail autour du renouvellement de son projet social. Ce projet, basé sur les besoins des habitants tels que relevés par un groupe d'habitants, d'élus, de partenaires et de techniciens, tient compte des changements qu'a connus notre territoire (avec notamment la fusion des intercommunalités en 2014) mais aussi des changements dans notre société (montée des inégalités, sentiment d'isolement, rejet de l'autre...). Fin 2016, ce projet sera présenté à l'ensemble des partenaires du centre (Caisse d'Allocation Familiale, mairie de Saint-Agrève, communauté de communes Val'Eyrieux, Mutualité Sociale Agricole, Département...). Nous vous en tiendrons informés !

Pour toutes informations complémentaires sur nos actions, vous pouvez nous contacter au 04 75 30 26 60 et consulter notre page web : www.centresocio-saintagreve.org

➤ *L'équipe du centre socioculturel*

8 Écoles publiques

Temps d'Activités Périscolaires



« Quelles activités vais-je choisir pour les prochains TAP ? » C'est la question que se posent 85 % des enfants de l'école élémentaire et 70 % des enfants de la maternelle (ou leurs parents !) à chaque nouveau programme. Un peu d'art ? de danse ? de sciences ? du sport ? des langues ? de la cuisine ? de la musique ? L'année sera trop courte pour tout tester...

L'année scolaire dernière s'est terminée par un petit goûter dans la cour de l'école élémentaire, avec exposition de quelques créations des élèves. Les parents ont pu échanger avec les animateurs présents, apprécier la multitude des activités proposées et la qualité du travail accompli. Ce moment de partage sera renouvelé en fin d'année scolaire.

Les activités sont multiples, les réalisations sont remarquables. Les animateurs ont pour consigne d'être à la fois exigeants et souples : exigeants pour que chacun respecte les autres, les consignes, le matériel, l'objectif à atteindre ; souples lorsque l'enfant est fatigué, ou si le temps incite plus à jouer dehors qu'à travailler dedans !

► Depuis septembre, le rythme de la semaine est un peu plus tranquille : les élèves ont deux heures entières pour déjeuner, les TAP de maternelle durent 45 mn et sont organisés en fin d'après-midi quatre fois par semaine tandis qu'à l'école élémentaire les TAP durent 1h30 deux fois par semaine. Ces nouveaux horaires correspondent mieux aux capacités d'attention des enfants.

► Les TAP, pour la deuxième année consécutive, sont gratuits pour les familles même s'ils représentent un coût non négligeable pour la collectivité. Aides de l'Etat et de la CAF déduites (9 000 € chacune), le reste à charge pour la commune a été de 22 875 € pour l'année scolaire 2014-2015, soit 114 € par enfant. Ces chiffres sont dans la moyenne de ceux des communes qui ont fait le choix d'organiser de véritables activités, et non de la garderie, en conformité avec les objectifs de la réforme scolaire (ouverture au monde, développement des compétences des élèves), selon un programme pédagogique étayé.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous et excellente année 2016.

➤ **Nadège Vareille**
adjointe à l'Education



La rentrée de l'APE

La rentrée des classes rime chaque année avec la rentrée de l'APE. C'est toujours avec la même motivation que les bénévoles ont commencé cette année. Cependant, ils s'essouffent un peu, leur nombre s'amenuisant ; de nouveaux venus pourraient apporter de nouvelles idées. Entrer à l'APE, c'est Agir Pour tous les Elèves des trois établissements publics. Alors venez nous rejoindre car plus nous serons nombreux et plus nous pourrons Agir Pour Eux.

L'APE

c'est

Agir Pour tous les Elèves

► Plusieurs dates sont d'ores et déjà à marquer dans vos agendas : **le 19 décembre** pour le marché de Noël, **le 17 janvier** pour le traditionnel loto, **le 19 mars** pour le repas spectacle et **le 27 mai** pour une vente de fleurs. Grâce aux bénéficiaires de ces journées, nos enfants ne peuvent peut-être pas aller sur la lune mais sortir des murs de l'école et entrevoir le monde qui les entoure. Nous lançons également un appel à l'aide car nous aurons besoin de mains et de bras pour porter des tables, ranger des salles, cuisiner, tenir des stands, vendre des gâteaux...

Nous espérons que cette année sera, comme l'an passé, riche en découvertes pour tous les élèves des écoles publiques de Saint-Agrève.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à M. Monney, le nouveau principal du collège, à M^{me} Barraud, la Conseillère Principale d'Education ainsi qu'à tous les nouveaux professeurs venus compléter l'équipe enseignante déjà en place.

➤ **Le bureau de l'APE**

Le Sou des Ecoles à la recherche de bénévoles

Le nouveau bureau du Sou des Ecoles Laïques, élu lors de l'assemblée générale du 21 septembre 2015, se compose de Anne-Laure Palisse, présidente ; Amandine Convers, vice-présidente ; Nathalie Vareille, trésorière ; Hervé Serpolet, trésorier adjoint ; Nathalie Marmey, secrétaire et Stéphanie Vialatte, secrétaire adjointe.

► Deux nouvelles actions ont été menées à bien dès la rentrée, en plus de l'attribution aux deux écoles de 20 € par enfant pour l'année 2015/2016 pour l'achat de fournitures scolaires :

- une paire de chaussons avec son sac en tissu confectionné par des mamans a été offerte à chaque enfant de l'école maternelle,
- les enfants de l'école élémentaire ont tous reçu des stylos (vert, bleu, noir, rouge), une gomme, de la colle, un crayon de papier, des crayons de couleurs, des feutres et un bon d'achat de 10 euros pour l'acquisition de baskets non marquantes.

Pour financer ces actions le Sou des Ecoles était présent à la fête de la Courge le 25 octobre 2015 puis a vendu des chocolats en prévision des fêtes de Noël et tenu un stand au marché de Noël le 19 décembre, conjointement avec l'APE et l'Ami col du collège Louis-Jouvet. L'opération pizza sera renouvelée courant juin. Nous comptons sur vous pour nous soutenir lors de ces manifestations.

► Les bénévoles lancent un cri d'alarme : nous manquons terriblement de parents actifs au sein de l'association pour la faire fonctionner. Toutes les nouvelles idées et personnes sont les bienvenues ! Sans nouveaux bénévoles les prochaines années, l'association risque d'être dissoute et le coût financier de la rentrée scolaire sera fortement augmenté pour chaque famille.

Le bureau remercie d'avance parents, grands-parents, enseignants, bénévoles, commerçants, municipalité et amis pour l'aide apportée à nos actions. Enfin, nous remercions Madame Dalila Reboulet qui a consacré de nombreuses années à l'association et nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses différents projets.

Belle année scolaire à tous les enfants !

► *Le bureau*



A l'école maternelle...

► Apprends-moi à faire tout seul

Pour grandir et avancer dans sa quête d'autonomie, le petit élève a besoin de s'interroger sur le monde qui l'entoure, d'expérimenter, de s'exercer, de prendre conscience de ses progrès.

Dès la toute petite section le travail de chacun, enseignants, ATSEM et élèves, se concentre sur cet objectif, apprendre à faire tout seul : mise en place d'ateliers individuels autonomes que l'enfant accomplit seul sous le regard de l'adulte, responsabilisation au sein de la classe (rue de rôles, petite aide pour l'installation ou le rangement du matériel, pour l'installation des lits, des parcours de motricité, pour l'accueil des parents...), apprentissage de l'habillage, du déshabillage... tout cela sera fort utile à l'élève tout au long de sa scolarité.

Les ateliers autonomes organisés dans les classes, et cette année spécialement en toute petite/petite section, permettent aux enfants de s'exercer autant qu'ils le souhaitent (c'est rassurant !) à une tâche précise : motricité fine, jeux mathématiques, tri, classement, gestes du quotidien, graphisme. A l'aide d'un cahier de réussite, l'élève peut visualiser et valider ses réussites.



10 Écoles publiques

► Apprenons à faire ensemble

Cette année, plusieurs projets réunissent tous les élèves de l'école. Qu'il s'agisse de jardinage, de lecture, d'un projet musique particulièrement riche ou d'un travail innovant en motricité, les trois classes seront concernées.

L'équipe enseignante souhaite amener les enfants à s'interroger sur leur place dans le groupe, l'importance des règles de vie et le plaisir à agir les uns avec les autres ou les uns pour les autres. Cela nous permettra également d'apporter une cohérence encore plus grande aux apprentissages et à leur progression.



► Par ici la science

Dans le cadre de la fête de la science, les élèves de la classe de grande section ont participé à un atelier de découverte scientifique initié par le Pays Lecture et la bibliothèque de Saint-Agrève.

Lors d'un atelier sur *L'eau dans tous ses états*, ils ont pu expérimenter les notions de «flotte» et «coule», la poussée d'Archimède et les différents états de l'eau (liquide, solide et gazeux).

► Le tour du monde en 180 jours...d'école !

La classe des petits et moyens a choisi un thème qui l'accompagne toute l'année: « Le voyage autour de la planète, la Terre ». Transformés en « petits explorateurs », les élèves découvrent d'autres pays au détour de multiples activités : lectures de livres de voyages, recettes d'ailleurs, manipulation et création de globes et de cartes, voyages virtuels avec l'outil informatique, arts d'autres cultures...

Le voyage a débuté en Scandinavie. Nous nous rendons maintenant de l'autre côté de la planète, en Australie. Nous rejoindrons ensuite la Grèce, à l'occasion des « Rencontres Nord-Sud » de janvier.

➔ *L'équipe enseignante*



Les nouveautés de la rentrée à l'école élémentaire

Voici les informations de rentrée de l'école élémentaire publique du 45^{ème} Parallèle :

► Les horaires :

Le Conseil d'école du 02/11/2015 a validé le règlement scolaire qui intègre les nouveaux horaires agréés par Madame l'Inspectrice au 08/08/2015 : les horaires des 5 matinées restent inchangés, avec un début des cours à 8h30 et la fin des cours à 11h30. Les horaires des après-midi sont modifiés comme suit : chaque lundi et jeudi, début des cours à 13h30 et fin des cours à 16h30 ; chaque mardi et vendredi, début des cours à 13h30 et fin à 15h00, les séances TAP prennent le relais de 15h00 à 16h30.

La séance d'APC (Activité Pédagogique Complémentaire) proposée par les enseignants a lieu cette année chaque mardi de 15h00 à 16h00, les élèves y participant pouvant bénéficier d'un moment « garderie-TAP » ensuite pour sortir à 16h30 comme auparavant.

► Les effectifs et l'équipe pédagogique :

Notre école accueille à ce jour 125 élèves répartis en 5 classes dont une de CP/CE1 (M^{me} Boignard), une classe de CE1 (M^{me} Ribeyre), une CE2 (M^{me} Morel), une CM1 (M. Morel) et une classe de CM2 (M^{me} Valli). L'effectif reste donc stable, l'équipe aussi. M^{me} Valli

reste en charge de la Direction, M^{mes} Pinat et Lainé sont également présentes sur les 2 postes d'AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire). M^{me} Jeanneau, enseignante titulaire remplaçante, assure cette année la décharge de Direction chaque vendredi en CM2.

► Les nouveaux programmes et la refonte des cycles :

Dès cette année, la classe CE2 est intégrée au cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux), le cycle 3 (cycle de consolidation) regroupant les classes CM1, CM2 et 6^{ème} de collège pour permettre de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré. Le programme d'enseignement civique et moral pour les cycles 2 et 3 est refondu et déjà applicable.

Ces modifications ont une résonance sur le projet d'école et les projets complémentaires menés chaque année : ainsi est renforcée la liaison école-collège (qui s'appuie cette année sur un projet d'éducation au traitement de l'image avec un atelier en salle informatique du collège), des prêts de matériel et la mutualisation de moyens. De quoi se réjouir puisque ce sont les élèves qui en profitent...

D'autres partenaires nous invitent dans des projets qui servent nos programmes : ainsi, la « Quinzaine du Vivre Ensemble » de décembre a fédéré les efforts et idées de nombreuses associations et fait appel à notre créativité, notre spontanéité pour illustrer, raconter la laïcité, la citoyenneté, le « vivre ensemble ».

Bien entendu, les projets sportifs (piscine pour toutes les classes, voile pour les CM2 en guise de stage-souvenir de l'école primaire, cross avec les collégiens) ne sont pas oubliés.

Volet Arts : musique toujours avec l'intervenante M^{me} Péatier ; cycle « Ecole et Cinéma » pour toute l'école (pour une éducation à l'image qui doit aider nos élèves à devenir des citoyens responsables, avertis

et capables d'esprit critique) ; cycle Philosophie qui reprend et est un excellent tremplin...

La lecture reste à l'honneur avec la fréquentation régulière de la bibliothèque municipale et grâce aux bénévoles de l'association « Lire et faire lire » qui viennent à l'école raconter des histoires aux CP et CE1, parler, comparer des contenus.

Voici de quoi bien remplir cette nouvelle année scolaire !

Laurence Valli,
directrice

Entraînement pour le cross « écoles-collège » du 16 octobre



Musique et sport scolaire

► Musique Maestra !



Depuis plusieurs années, M^{me} Pascale Péatier nous retrouve régulièrement en classe pour des activités d'écoute et de pratique vocales et instrumentales et pour nous initier au chant choral. Elle supporte avec patience nos fausses notes, nos oublis dans les partitions, nos confusions de rythmes, pulsations, rappelle le nom étrange d'instruments de lointains pays – belle occasion de s'ouvrir sur le monde ! Son professionnalisme et son exigence accomplissent ce miracle : nous pouvons présenter sans trop de crainte chaque fin d'année un spectacle récapitulatif de nos apprentissages. Quelle fierté de chanter, danser sur la scène de la salle des Arts devant un public certes acquis (la famille) mais très attentif. Et lorsque, ouf !, le spectacle est fini, les applaudissements sont les bienvenus...

Merci, Pascale !!!

Voici Pascale, notre intervenante de musique.

*Reconnaissez-vous l'instrument qui se trouve entre elle et l'enfant ?
Savez-vous qui est cet élève de CM2 (il adore la musique !)?*



► La Journée du Sport Scolaire

Les élèves de l'école élémentaire ont été invités le mercredi 16 septembre par le collège Louis-Jouvet à participer à la Journée Nationale du Sport Scolaire. Ils étaient accueillis par les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} et leurs enseignants de sport. Petit florilège des avis des élèves :

« Nous nous sommes rendus au gymnase pour la matinée du sport avec les 6^{èmes} et 5^{èmes}. (...) Les ateliers proposés au gymnase étaient : gym, basket, balle au mur, lancer de balle de tennis, ping-pong, roller avec ballon, etc... Les 6^{èmes} ont joué avec nous et les 5^{èmes} ont été nos tuteurs ».

« Notre classe va au gymnase, il pleut. On rentre bien au chaud et on découvre des ateliers « énormes » ! Quelques minutes plus tard, nous formons les groupes et pratiquons ces activités que nous n'avions jamais faites avant : de la gymnastique, du volley, du ping-pong... Nous repartons à 11h30. De retour à l'école, on a parlé de tout ça. C'était trop bien !!! ».

L'équipe enseignante et les élèves

12 Collège Louis Jouvet

La rentrée 2015 entre continuité et changement au collège Louis-Jouvet

Laurent Monney, nouveau chef d'établissement, a accueilli les 34 élèves de 6^{ème} (2 divisions), 29 élèves de 5^{ème} (1 division), 34 élèves de 4^{ème} (2 divisions) et 34 élèves de 3^{ème} (2 divisions), soit 142 élèves au total. La rentrée s'est déroulée dans d'excellentes conditions et les résultats aux examens restent très supérieurs aux moyennes départementales, académiques et nationales avec 97,6 % de réussite au DNB par exemple.

► Cette rentrée est marquée par l'arrivée de nouveaux personnels. Outre le Principal, une nouvelle conseillère principale d'éducation, Melisa Barraud, deux assistants d'éducation, Magalie Bouix et Timmy Sauveterre et plusieurs enseignants arrivent dans l'établissement.

Après un premier trimestre de fonctionnement, on peut noter que les personnels sont engagés cette année encore dans de nombreux projets visant l'acquisition de connaissances et de compétences chez les élèves : journée intégration 6^{ème}, cross du collège, collège au cinéma, rencontre avec des auteurs, sorties patrimoine, activités de pleine nature, voyage scolaire à Londres

sont au programme. Ces actions sont la marque d'un dynamisme des équipes pédagogiques qu'il faut soutenir et encourager car la démarche de projet permet aux élèves d'être acteurs de leurs apprentissages.

► Cette année 2015/2016 est importante car c'est celle de la préparation de la réforme du collège qui entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2016. Les objectifs fixés sont le renforcement de l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant des apprentissages théoriques et pratiques, la prise en compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous, la transmission à tous les collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel et faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté. Au collège, en dehors de leurs heures de cours, les équipes pédagogiques œuvrent à la préparation de cette rentrée 2016 depuis déjà plusieurs semaines.

➤ **Laurent Monney, Principal**



Les diplômés 2015 et leurs enseignants

Maurice Weiss,
Anne-Sophie Gréselle,
Laurent Monney

Le mot de la Directrice



► De nombreux changements sont intervenus en cette rentrée 2015 au sein de l'équipe éducative. J'ai été heureuse d'intégrer cette école en tant que chef d'établissement et enseignante. Nous accueillons aussi Isabelle Tamain et Charlotte Biaggi. Marie-Jo Bouchardon reste en poste à l'école.

L'ancienne directrice, Nelly Tirpandjian, s'est lancée dans un nouveau défi de direction à l'école Saint-Joseph de Saint-Martin-de-Vallamas et Isabelle Bourdon a rejoint l'équipe enseignante du Cheylard. Nous leur souhaitons une bonne intégration dans leurs équipes respectives et nous les remercions pour le travail effectué dans l'établissement pour la réussite de nos élèves.

L'autre grand bouleversement a été la perte d'une classe suite à la baisse des effectifs de l'école (54 élèves en cette rentrée). Nous fonctionnons donc avec 3 classes : une classe de maternelle de la toute petite section à la grande section, une classe de CP, CE1, CE2 et une classe de CM1, CM2. Cette réorganisation a été pensée par l'équipe enseignante pour la réussite des élèves et dans le cadre des nouveaux cycles en vigueur à la rentrée 2016.

Tous ces changements doivent être vus comme le point de départ d'un nouveau souffle donné à l'école, souhaité par les maîtresses, le personnel OGEC et aussi les élèves et les familles.

► De nombreux projets vont être menés tout au long de l'année. Les CM vont à la découverte du collège dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème} avec un projet d'écriture, sur le thème de la presse, en collaboration avec le collège Louis-Jouvet de Saint-Agrève et un autre projet, autour de l'eau, avec le collège Saint-Martin de Tence. Cette ouverture au monde se manifeste aussi par de fréquentes visites à la bibliothèque municipale par les 3 classes et également par le biais de la musique avec l'intervention de Pascale Péatier qui va notamment faire découvrir les musiques du monde aux CP et CE. Une sortie scolaire clôturera cette année bien remplie.

Je profite de ce bulletin pour vous indiquer que je suis disponible sur rendez-vous tous les vendredis pour tous renseignements.

Au nom de l'équipe éducative, je remercie les parents qui s'investissent dans les différentes manifestations organisées par l'association des parents d'élèves, investissement nécessaire pour les différents achats de matériel, d'outils pédagogiques pour nos enfants mais aussi pour les sorties scolaires ou autres.

➤ **Auréli Mounier, Chef d'établissement**

14 École St-Joseph

Expériences gustatives, sportives et musicales

► Montessori et la semaine du goût

Suite à un premier stage sur la méthode « Montessori », les enseignantes de maternelle ont expérimenté avec leurs élèves l'utilisation de vrais outils et de vrais aliments. Une matinée a été consacrée aux petits déjeuners avec différents pains et laitages (brebis, chèvre, vache). Les enfants ont pu tartiner eux-mêmes et se délecter de tous les bons produits locaux. Le lendemain, place à une matinée « fruitée » avec des expériences « Montessoriennes » : utilisation de presse-agrumes, de passoirs, d'économes...

Ces expérimentations sous forme d'ateliers avaient pour but de faire découvrir aux élèves comment obtenir des jus de fruits et aussi de goûter de vrais jus, frais et naturels. Les saveurs acides et sucrées étaient au rendez-vous sous forme de devinettes. Cette semaine du goût aux couleurs multiples est toujours une ouverture au monde avec des saveurs variées et des expériences enrichissantes.

► Cross

Nos élèves de CM1 et CM2 ont participé au cross organisé par le collège de Saint-Agrève le vendredi 16 octobre ; ce moment convivial et sportif a permis de créer des liens entre l'école primaire et le collège. De brillants résultats au sein de l'école avec des premières et deuxième places dans les deux niveaux, autant chez les filles que les garçons.

Bravo à tous nos élèves pour leur participation.

► Une chorale pour Noël

Nous préparons tout doucement l'arrivée de Noël... Les élèves, sous la direction d'Isabelle Tamain, apprennent, mémorisent, interprètent des chants de Noël religieux et païens. Le résultat de cet apprentissage sera un concert de Noël à la veille des vacances de fin d'année pendant lequel les élèves présenteront leur répertoire. C'est l'occasion de faire participer tous les enfants à un projet commun dans un esprit de fraternité et dans les valeurs de Noël.

Voici un extrait d'un des chants sur le thème de la paix :

Enfants de Palestine

*Enfants de Palestine ou enfant d'Israël,
D'Amérique ou de Chine en ce jour de Noël
Que ton regard se pose sur la terre ou le ciel
Ne retiens qu'une chose, il faut croire à Noël.*



L'ADMR de Saint-Agrève, proche de vous au quotidien

Besoin d'un coup de main ? Avec sa large gamme de services à domicile, l'ADMR de Saint-Agrève vous permet de mieux vivre chez vous et vous simplifie la vie.

- ▶ Soutien aux personnes âgées, personnes fragilisées, handicapées ou convalescentes :
 - entretien du cadre de vie,
 - aide au lever, au coucher,
 - aide à la toilette,
 - aide à la mobilité,
 - préparation des repas,
 - accompagnement et transport : courses, rendez-vous médicaux, visites familiales ; si vous êtes bénéficiaires de la retraite complémentaire AGIRC-ARRCO, pensez aux solutions « Sortir + »,
 - aide aux papiers administratifs : dossiers de prise en charge...,
 - téléassistance.

▶ Pour tous, quel que soit votre âge et votre situation : ménage, repassage, garde d'enfant (y compris en horaires atypiques), préparation des repas, gardiennage et entretien de résidences secondaires.

▶ Connaissez-vous le **Forfait Temps Libre** ? Cette année, offrez du temps libre à ceux que vous aimez : fêtes, anniversaires ou tout simplement envie de faire plaisir à l'un de vos amis ou de vos proches ? L'ADMR vous propose sa carte cadeaux « 2, 4 ou 6 heures de temps libre ».



Depuis 70 ans, l'ADMR est le premier opérateur associatif français au service de la personne. Le mieux vivre et le bien vieillir de chacun sont notre quotidien. En Ardèche le mouvement ADMR représente une trentaine d'associations d'aide à domicile, réparties sur l'ensemble du territoire et plus de 900 salariés qui agissent quotidiennement auprès des personnes aidées.

Pour en savoir plus sur nos services, contactez nous au 30 rue du Docteur Tourasse à Saint-Agrève. Permanences : lundi, mardi et vendredi de 8h à 12h et jeudi de 13h30 à 16h30 - Tél : 04 75 64 80 47 ou appel gratuit au 0800 07 77 77 - www.admr-ardeche.fr.

Grande première pour l'Association Santé Autonomie !

Mardi 6 octobre dernier, l'Association Santé Autonomie (ASA) proposait à Saint-Agrève sa 1^{ère} « Journée de l'Association Santé Autonomie » autour du thème « *Bien-être et maintien de l'autonomie à domicile* ». Plus de 150 personnes ont été accueillies tout au long de cette journée riche en rencontres et en échanges.

Atelier «Prendre soin de soi»



▶ L'utilisation de tablettes tactiles, de jeux de mémoire, d'expériences de découverte d'odeurs, de goûts ou de bruits les yeux bandés, auront permis de présenter les services proposés par l'ASA sur l'ensemble des communes ardéchoises : services de soins infirmiers à domicile, équipe spécialisée Alzheimer, portage de repas et aide à domicile.

De nombreux partenaires ont participé à l'animation de cette journée et les visiteurs ont pu profiter d'un moment de détente grâce à l'Espace Snoezelen proposé par la maison de retraite de Tence ou encore écouter la lecture de quelques pages lues par l'équipe de la bibliothèque de Saint-Agrève.

▶ La conférence « *Bien vieillir à domicile* » a rencontré un franc succès. La journée s'est terminée sur une note humoristique avec la troupe Ama'théâtre du Chambon-sur-Lignon, suivie par le verre de l'amitié.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'ASA au **0800 400 900** (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Qu'est-ce que le CCAS ?

C'est le Centre Communal d'Action Sociale. D'où vient-il ? A quoi sert-il ? Voici quelques informations historiques et pratiques sur ce maillon essentiel de l'action sociale de la commune.

► Un peu d'histoire

Du bureau de bienfaisance au centre communal d'action sociale, il y a deux cents ans d'histoire. Le traitement de la pauvreté et l'aide aux personnes en difficulté ne datent pas d'hier. De la charité chrétienne aux bureaux de bienfaisance, puis jusqu'aux bureaux d'aide sociale, l'action sociale s'est progressivement organisée.

Le 6 janvier 1986, quand les bureaux d'aide sociale deviennent les centres communaux d'action sociale, l'Etat leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'action sociale et médico-sociale, consécutivement aux lois de décentralisation. Aujourd'hui, ce sont les CCAS qui aident et soutiennent les plus défavorisés, dans un contexte cependant beaucoup plus large d'interventions de développement social local. Ils s'imposent comme un outil politique incontournable de l'action sociale locale et sont le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer.

Dans le cadre de l'examen en première lecture au Sénat du projet de loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), les sénateurs ont adopté le 21 janvier 2015 un nouvel article qui rend les CCAS facultatifs dans les communes de moins de 1500 habitants. Cet article ouvre également la possibilité de dissoudre les CCAS dans ces communes. La ville de Saint-Agrève comptant plus de 2500 habitants, son CCAS n'est pas concerné, il conserve le même fonctionnement et les mêmes missions qu'avant la loi NOTRe.

► L'organisation du CCAS

Présidé de plein droit par le maire de la commune, son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire. On compte parmi celles-ci un représentant des associations familiales, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées et un représentant des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

Cette parité apporte au CCAS une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société dans laquelle il s'organise. De plus, elle induit des coopérations négociées et adaptées entre les élus, le monde associatif et les professionnels sociaux qui le composent.

► Les statuts du CCAS

Le CCAS (comme le CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale) est un «établissement public administratif». En conséquence, il jouit :

- d'une personnalité juridique de droit public qui lui permet par exemple d'agir en justice en son nom propre ;
- d'une existence administrative et financière distincte de la commune ;
- d'une gestion par un conseil d'administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale. Le conseil peut déléguer une partie de ses pouvoirs au président et/ou au vice-président.

► Les missions du CCAS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées. **Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence.** A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

Le CCAS se mobilise dans les principaux champs suivants, par ordre décroissant d'implication : lutte contre l'exclusion (en particulier aide alimentaire), services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, petite enfance, enfance/jeunesse, soutien aux personnes en situation de handicap. Il intervient dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, prêts sans intérêt, colis alimentaires, etc.



► Composition du CCAS de Saint-Agrève

Comme nous vous l'indiquions dans les Echos de juillet 2015, par délibération en date du 10 avril 2014, le conseil municipal a fixé à onze le nombre d'administrateurs du CCAS.

Monsieur Maurice Weiss, en tant que maire de la commune, est Président de droit du CCAS.

Les cinq membres du CCAS issus du conseil municipal sont Mesdames Cécile Vindrieux (élue Vice-Présidente), Caroline Dufaud, Céline Bertrand, Blandine Croze et Monsieur Henry Jouve.

Les cinq membres issus du monde associatif sont Mesdames Yasmina Ali en qualité de représentante des associations familiales, sur proposition de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), Édith Mandon en qualité de représentante des associations de personnes âgées et retraitées du département (UNRPA), Maria Abel, Paulette Chantre et Monsieur Marc Mazabrard, tous trois en qualité de représentants des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (respectivement pour le Secours Catholique, la Banque Alimentaire et l'Entraide Protestante).

Pour cette année 2015, le CCAS s'est réuni le 7 avril, le 30 juin et le 20 octobre afin d'étudier les diverses demandes et de délibérer.

► Les actions du CCAS de Saint-Agrève

- Mise aux normes d'accessibilité des logements CCAS de Rascles,
- Travail préparatoire de la commission «colis de fin d'année» pour les personnes de plus de 70 ans,
- Aides d'urgences et attributions de prêts sans intérêt,
- Gestion des logements sociaux du CCAS,
- Diverses demandes d'aide,
- Attribution des subventions aux associations sociales : Banque alimentaire et Secours catholique,
- Adhésion au Fonds Unique pour le Logement.



► Le CIAS, une structure d'avenir

Depuis la loi de cohésion sociale adoptée fin 2004, une compétence optionnelle «action sociale d'intérêt communautaire» supplémentaire est ouverte aux communautés de communes. Lorsque la communauté de communes opte pour cette compétence, elle peut en confier l'exercice à un CIAS..

Le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) permet, pour les communes qui le souhaitent, de se regrouper et de créer un établissement public intercommunal dédié à des actions sociales concertées, démultipliées par un territoire d'intervention et des moyens plus importants. Il peut exercer les compétences fixées par le code de l'action sociale et des familles ou seulement celles définies par les communes associées. Le CIAS ne conduit pas à la suppression du CCAS. Ils sont complémentaires et contribuent à une cohésion sociale de territoire.

Lors de sa séance publique du lundi 28 septembre 2015, le conseil communautaire de Val'Eyrieux a voté la modifications des statuts et le transfert à la communauté de communes des compétences facultatives de la politique sociale, qui deviendront obligatoires au 31 décembre 2015 après délibération de chaque conseil municipal.

Cela implique donc la création, l'animation et le développement du Centre Intercommunal d'Action Sociale Val'Eyrieux qui, aujourd'hui, est en pleine construction, se réunissant régulièrement autour des problématiques sociales du territoire. L'analyse des besoins sociaux en cours permettra d'identifier les actions nécessitant une mise en place d'objectifs et de moyens en faveur de la population de Val'Eyrieux.

Le CIAS Val'Eyrieux est installé Place de l'Eglise, à la Maison de Santé de Saint-Martin-de-Valamas. Stéphanie Mounier vous accueille par téléphone au 04 75 20 29 96.

➤ **Cécile Vindrieux**, adjointe aux Affaires Sociales



Les brioches de l'ADAPEI

Cette année encore, nous pouvons nous réjouir de retrouver la même mobilisation et le même élan de solidarité de la part des associations de Saint-Agrève qui participent à la vente de brioches au profit de l'ADAPEI. Cette opération est aussi fortement soutenue par les communes alentour, Devesset, Labatie-d'Andaure, Mars, Rochepaule, Saint-Jean-Roure et Saint-Jeure-d'Andaure.

L'édition 2015 a permis de récolter 3 568 € sur nos sept communes. Ces fonds participent à l'amélioration de la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et rendent possible des actions en faveur de l'habitat et du logement.

Merci à toutes les personnes qui se mobilisent chaque année avec le sourire et qui permettent de soutenir cette action solidaire. Les brioches étaient encore une fois excellentes ! Grand merci à tous !

➤ **Cécile Vindrieux**, adjointe aux Affaires Sociales

Secours catholique : pas à pas mais pas sans toi !



Nous étions nombreux à Allex, dans la Drôme, le 26 septembre pour la fête de rentrée du Secours catholique.

Le matin, la présidente nationale Véronique Fayet nous a donné des conseils pour l'accueil des migrants (accompagnement, apprentissage du français, intégration) et également des autres publics. Elle nous a par ailleurs rappelé, soutenue dans ses propos par l'évêque de Valence Pierre-Yves Michel, « qu'aider n'est pas faire de l'assistantat car chacun doit être l'artisan de sa vie ».

L'après-midi fut consacré à la préparation du 70^{ème} anniversaire du Secours catholique qui aura lieu le 28 mai 2016 à Valence. Vous serez cordialement invités à cette grande fête.

Mais avant cela il y aura courant mai 2016 une marche fraternelle organisée par notre équipe avec le slogan « Pas à pas... mais pas sans toi ».

➤ **Michèle Chazallon**



Hommage de l'Entraide Protestante à Mireille Chareyron



Les activités de l'Entraide continuent à la Ramière. Mais une de ses membres a disparu et c'est une pensée forte que l'Entraide veut exprimer pour elle. Mireille Chareyron était responsable de l'activité « Banque alimentaire ». Son décès brutal, en mai, nous a beaucoup touchés. Une petite équipe de bénévoles se mobilise pour que cette activité continue, comme elle l'aurait souhaité. Merci à Mireille pour son engagement ; désormais c'est Paulette Chantre qui porte la responsabilité, pour l'Entraide, de la banque alimentaire.

Rappel des activités de l'Entraide à la Ramière :

- boutique solidaire (vêtements...) tous les mardis et les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h à 12h,
- banque alimentaire : une distribution toutes les 4 semaines avec approvisionnement à Valence, grâce à l'aide logistique de la mairie,
- offre d'hébergements meublés, fonctionnement en gîte (10 places),
- présence aux côtés d'autres associations lors de différentes manifestations (Téléthon, Ardéchoise, etc...)



➤ **Paulette Chantre**

La voirie, une compétence nouvelle pour la commune

Avant 2014 et la création de la nouvelle communauté de communes Val'Eyrieux, la voirie était à Saint-Agrève une compétence « communautaire » (de la responsabilité de la communauté de communes du Haut-Vivarais) et non pas « communale » comme elle l'était pour les communes des Boutières et du pays du Cheylard à la même époque. La question d'une gestion communale ou intercommunale de cette compétence importante se posait donc à la création de Val'Eyrieux.

1. La décision d'une gestion communale

La municipalité a soutenu la reprise de cette compétence par la commune pour trois raisons :

1. Notre situation géographique à plus de 1000 mètres d'altitude engendre des contraintes hivernales spécifiques de déneigement et salage des routes. Ce service sera d'autant plus efficace qu'il est effectué au plus près des problèmes et des utilisateurs.
2. Nous avons sur Saint-Agrève 60 km de voies, 15 km de rues et 30 km de chemins communaux (soient 105 km au total) ouverts à la circulation et entretenus ; personne n'en a une meilleure connaissance que nos agents qui les empruntent depuis des dizaines d'années.
3. Le regroupement du matériel et de l'ensemble du personnel qui s'occupait, pour les uns des voies intercommunales, pour les autres de leurs « à-côtés » communaux, comme les places et les trottoirs, devrait permettre une optimisation des moyens et une meilleure gestion de l'ensemble.



2. Mais qu'appelle-t-on « la compétence voirie » ?

Le terme de « compétence voirie » est assez large puisqu'il va englober :

- la gestion et la responsabilité (entretien et construction) des voies et des chemins inscrits au tableau de classement du réseau communal ; dans le cas particulier du Plateau c'est aussi le déneigement de ces voies ;
- la surveillance des ouvrages d'art sur les chemins et les voies communaux ;
- les chemins ruraux : ce sont les chemins qui appartiennent au domaine privé de la commune ; ils sont entretenus s'ils sont ouverts à la circulation ;
- les chemins communaux : ils sont ouverts à la circulation mais ne sont en général pas goudronnés ; ils sont aussi entretenus par la commune.



Abaissement du trottoir pour personnes à mobilité réduite

3. Les incidences de cette restitution à la commune de la compétence voirie

Les incidences de cette dévolution à la commune de la compétence voirie sont à apprécier à trois niveaux.

- Le personnel : le personnel Val'Éyrieux qui opérait sur notre territoire était au départ, rappelons-le, un personnel... municipal de Saint-Agrève qui avait été transféré, tout d'abord à la communauté de communes du Haut-Vivaraïs puis à celle de Val'Éyrieux. Ce personnel, trois personnes à temps plein, est ré-intégré au sein des services techniques de la commune.
- Les outils : le matériel nécessaire à l'entretien des voies et appartenant à Val'Éyrieux a été réparti entre les différentes communes en fonction des besoins exprimés par chacun. Nous avons ainsi récupéré le tractopelle JCB, un poids lourd Mercedes et des étraves et une saleuse pour le déneigement. Un certain nombre de matériels anciens en mauvais état et inadaptés (UNIMOG, camion Renault, ...) n'a pas été repris par la commune.
- Les finances : la communauté de communes dépensait au total 175 460 € pour l'entretien de la voirie sur notre territoire, frais de personnel compris ; elle recevait par ailleurs 36 000 € en moyenne de subventions du conseil départemental, notamment pour le déneigement. Le « coût » réel de cette compétence pour la communauté de communes était donc de 175 460 – 36 000 € soit 139 460 €. En même temps qu'elle restitue cette compétence à la commune, la communauté de communes fera donc, tous les ans, un « chèque » de 139 460 € à la commune puisque c'est dorénavant nous qui allons, tous les ans, « faire le travail » et donc... dépenser cette somme.

4. Les travaux déjà réalisés cette année

► Commençons par la réalisation la plus visible dans notre village, la **réfection de toute l'avenue des Cévennes et de la rue du Dr Tourasse**. Ces travaux ont certes été réalisés par les services du département mais à la demande expresse de la commune et surtout ils ont bénéficié d'aménagements et/ou de travaux complémentaires importants effectués par nos services :

- réfection et mise aux normes, notamment handicap, de certaines parties des trottoirs vers l'hôpital et route d'Annonay,
- réfection des réseaux d'eau pluviale et d'assainissement en face de l'hôpital après qu'une inspection par caméra de ces réseaux ait montré des fissures et des engorgements rédhibitoires,
- réimplantation des zones de stationnement et des passages piétons.

► L'hiver 2014/2015, relativement rigoureux, a vu par ailleurs les premiers pas « officiels » de notre nouvelle organisation puisque le **service de déneigement** a été assuré directement par nos services cet hiver, à la plus grande satisfaction de tous. Nous avons ainsi effectué 1390 heures de service communal de déneigement depuis le 1^{er} janvier 2015, en plus des heures assurées par les six déneigeurs privés qui quadrillent les neuf secteurs de notre territoire.



Zone d'activité

Lot n° 1	La Gare, le Chiniac, les tennis, le monument aux morts, le temple, la gare routière, la Cabanette, Montgardy, le Moulin, les Allées, rues J. Dondoux, des écoles, de l'hôpital et de l'église.
Lot n° 2	Les entreprises et parkings des ZA, l'hôpital et les établissements Teyssier.
Lots n°3 et 9	Croix de Ribes, le Pouzat, Chomette, Salamon, le Fronzal, Crottes et le Grisard.
Lot n° 4	Freysenet, Rochessac, l'Hermet, Laulagner, Freydaparet, le Mont, Clavière, les Pinatous, la Chapelle, les Sapins, la Prairie, les Bioclimatiques, Rascles, les Playes, la Combe, place du marché.
Lot n° 5	Chavagnac, les Ribes, Montgros, route du stade, lot. Chantoiseau, rue de Chantoisel, place des Cévennes, complexe sportif.
Lot n° 6	La Chapelle, les Auches, le Cros, les Chalayes.
Lot n° 7	La Chaux, Champ d'Astier, les Digons, Piche, le Mazel, Mirande, Eyrieux, Montron, Violette, Planchette, le Pont, la Gare, ZA de Coussac, Serre de Réal, les Gouirades.
Lot n° 8	Le Monteillet, le Freysse, Lichessol, Arnaudès, Truchet, la Roche, le Berchon, Raillac, les Champs, Croix de Ribes, Véron, le Ventor, Allume Pipe, le Fay.

► Vous avez pu constater la fin des travaux suivants :

- construction de la chaussée et bi-couche au Bon Guéret, à La Chaux, la Prairie, à Riou la Selle, à l'Eyrieux et aux Playes, au Veyron, la Pereyre ;
- reprise des chemins communaux, de leurs abords et de leurs fossés au Berchon, au pont du Truchet et à la Demeure sans limite. Ces seuls travaux d'entretien courant représentent un engagement de nos services de l'ordre de 2 000 heures.

Pont au Grisard avant



Pont au Grisard après



Arnaudès avant



Arnaudès après



Le Pont avant



Le Pont après



► Une grosse partie de notre nouvelle activité « voirie » a bien entendu été consacrée à la **réparation des dégâts des orages de la fin 2014**. Ces dégâts ont été très importants au plan financier (représentant environ 145 000 € de dépenses, éligibles fort heureusement au classement en catastrophe naturelle) comme au plan de notre volume de travail sur les trois mois de l'été :

- réfection de la chaussée au Grisard pour une remise en circulation sécurisée de la desserte du hameau du Crouzet ; la réfection de la voûte du pont est prévue pour 2016 ;
- réfection de la voie et bi-couche à Vialette, au Pont et aux Chalayes ; sans compter d'autres voies où les dégâts ont été moindres mais qui ont tout de même nécessité le passage de nos services (par exemple à Arnaudès).

5. Conclusion

En reprenant cette compétence nous avons conscience d'avoir à assumer une responsabilité nouvelle mais surtout lourde et essentielle pour la population, notamment l'hiver.

Cette responsabilité sera d'autant plus facile à assurer et surtout notre efficacité d'autant plus grande que chacun saura nous faire part, de façon constructive, des problèmes et/ou des retards rencontrés pendant ces travaux et nous aidera dans leur exécution.

Pour faciliter le travail de nos déneigeurs, par exemple, il faudrait que chacun entretienne, comme il en a l'obligation, ses arbres en bordure de voie communale en coupant les branches susceptibles de gêner le passage des engins.

Il y a des moments et des circonstances exceptionnels, notamment en hiver, où même en faisant du mieux possible, avec la meilleure bonne volonté, en commençant par exemple le travail dès 2h du matin sous la burlle, où nous ne savons pas répondre à 100% des demandes individuelles (et parfois égoïstes) des uns et des autres.

Aidons-nous, soutenez-nous et nous essayerons de faire du mieux possible.

➤ **Eric Chantre, Patrick Marcaillou,
Dominique Sabatier et Michel Villemagne**



Le houx, un arbre de fête



Époque de l'année oblige... Parmi les plantes qui, à nos yeux, égaient les fêtes de fin d'année, le houx, dont les branches et les fruits sont largement utilisés en décoration, figure en bonne place.

► Le houx (*Ilex aquifolium*) a emprunté son nom latin « *ilex* » à l'Yeuse, le chêne vert de nos garrigues dont les feuilles ont la même forme et les mêmes piquants. Son qualificatif « *aquifolium* », du latin « *acu* »/aiguille et « *folium* »/feuille signifie feuille piquante.

► Ce curieux végétal est considéré par les botanistes comme une relique d'une flore chaude provenant de l'ère tertiaire, qui se serait adaptée à notre climat. Malgré son aspect de plante des pays secs et ensoleillés, le houx affectionne l'ambiance sombre et humide des sous-bois de feuillus et de résineux. On le rencontre dans les hêtraies, hêtraies-sapinières, chênaies... Il se présente le plus souvent sous forme d'un arbuste buissonnant de 4 à 5 m, mais si on lui donne ses chances il peut devenir un bel arbre de 15 à 25 m de hauteur.

Son bois dur et souple était autrefois utilisé pour fabriquer des cannes, des manches de fouets, des aiguillons pour mener les bœufs, des dents d'engrenages. De son écorce était tirée la glu nécessaire à la capture des petits oiseaux.

Ses feuilles dures et coriaces persistent généralement trois ans. D'un vert foncé brillant, comme vernies à la face supérieure, d'un

vert plus pâle et mat à la face inférieure, elles se présentent sous deux formes : l'une bien connue, profondément lobée, à pointes fines et piquantes et l'autre non lobée, plus souple avec peu ou pas de dents. Cette différence semble liée à l'âge. En effet, les feuilles à bord entier se rencontrent sur les branches proches du sommet alors que les feuilles piquantes sont portées par les branches basses et les jeunes rameaux. Le feuillage dense et épineux est un abri sûr que de nombreux oiseaux (rouges-gorges, fauvelles, merles...) utilisent pour se mettre à l'abri des intempéries et des prédateurs : pies, rapaces, chats.

Le houx est un arbre dioïque, ce qui signifie que l'on rencontre dans la nature des arbres mâles et des arbres femelles. En mai-juin, tous s'agrémentent de petites fleurs blanc crème, odorantes, groupées à l'aisselle des feuilles mais seuls les arbres femelles produisent des fruits. Ces petites baies rouge corail, luisantes, très décoratives sont violemment toxiques, donc non comestibles sauf pour les grives et les merles. Elles demeurent sur l'arbre la plus grande partie de l'hiver, parfois jusqu'en avril si celui-ci est doux.

► Mythes et légendes. Le houx est associé à de nombreuses croyances. On pensait autrefois que l'abattre portait malheur car son feuillage persistant était symbole de vie éternelle. Ses baies rouges étaient censées protéger contre le mal. On lui attribuait le pouvoir de repousser les orages, les sorciers et leurs maléfices.

24 Vie et nature

Symbole de la persistance de la vie, protecteur, porte bonheur, le houx est associé depuis fort longtemps aux rituels religieux de l'hiver. Dès l'antiquité il était coutume d'en décorer les maisons, les autels et d'en accompagner les cadeaux aux amis. Ainsi, les romains lors des Saturnales (fêtes célébrées au solstice d'hiver) décoraient les autels et les statues de Saturne de branches de houx. Des couronnes de houx étaient offertes aux jeunes mariés. Les tribus germaniques célébraient les esprits de la forêt au début de l'hiver en décorant leurs maisons de branches de houx. Chez les celtes, les druides cueillaient le houx et l'offraient aux habitants des villages pour leur porter bonheur.

La religion chrétienne s'est également emparée du houx, assimilant le vert perpétuel de ses feuilles à la vie éternelle, ses épines à celles de la couronne du Christ et ses fruits à ses gouttes de sang. Une légende veut que la Sainte Famille poursuivie par les soldats d'Hérode ait trouvé refuge près d'un houx qui, à l'approche des soldats, aurait déployé ses branches pour la protéger. En remerciement, Marie aurait alors béni l'arbre et émi le vœux qu'il reste vert toute l'année.

 **Henri Bariol**



 **A L'EAU JARDIN**

**CONCEPTION DE JARDINS
ENTRETIEN ESPACES VERTS
PARTICULIERS - COLLECTIVITES**

**DEVIS
GRATUIT**

**DALLAGE - PAVAGE - BÉTON DÉACTIVÉ - TERRASSE
CLÔTURE - GABIONS - BRISE-VUE
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE
ELAGAGE - TONTE - DEBROUSSAILLAGE**

Laurent VERNET
Chirabeau - 07320 MARS
Tél. 04 75 65 36 75
Port. 06 30 55 39 15
Email : aleaujardin@orange.fr
Siège social : Le Neyrial - 43200 YSSINGEAUX

Une actualité riche pour l'office de tourisme du Pays de Saint-Agrève

► Un nouvel office de tourisme intercommunal

Les offices de tourisme situés sur le territoire de la communauté de communes Val'Eyrieux vont fusionner en une seule association d'ici la fin de l'année, comme la loi l'exige. Ainsi, l'office de tourisme du Pays de Saint-Agrève, celui des Boutières, celui du Pays du Cheylard et son antenne de Saint-Pierreville ne feront plus qu'un au 1^{er} janvier 2016. Pour travailler sur cette réorganisation structurelle, Marine Herrada a été récemment recrutée par la communauté de communes. Les présidents et les techniciens de l'ensemble des offices de tourisme actuels travaillent de concert à l'évolution opérationnelle de cette future structure touristique à l'échelle de Val'Eyrieux.

➔ **Marine Herrada**

Chargée de mission tourisme à la communauté de communes

► De nouveaux locaux

Juste avant la saison estivale, nous avons aménagé notre nouvel office de tourisme au 35 Grand rue, dans les locaux loués jadis par la communauté de communes Val'Eyrieux. Nos nombreux visiteurs ont pu apprécier les installations mises à leur disposition, le confort de l'espace d'accueil, notamment pour les enfants, et le wifi gratuit et efficace.



► Show ! Show !

Quel bel été nous avons eu, avec un nombre important de visiteurs et des réservations en forte hausse pour les «Estivales» qui ont proposé plus de 280 animations. Un flux incessant de visiteurs a été attiré par la qualité des prestations présentées par des artisans motivés qui font découvrir leur métier et les richesses de notre territoire.

Des animations, découvertes, dégustations, visites et menus gourmands ont également été proposés pendant la *semaine gourmande* du 17 octobre au 1^{er} novembre. Le thème « Saveurs d'automne » a laissé le champ libre aux inventions culinaires et recettes du terroir... tout un programme !

➔ **Dany Fumas**

Technicienne Sup Tourisme – guide conférencière

■ Saison des Arts

Les temps forts culturels... ...à la Salle des Arts et des Cultures...

★ « Paddington » - Vidéo projection

Mardi 29 décembre 2015 à 14h

Comédie familiale réalisée par Paul King, 2014

Durée : 1h40 - à partir de 4 ans - proposé par le centre socioculturel

★ « Bleu violon » - Cirque, musique et vidéo

Lundi 4 janvier 2016 à 20h30

Spectacle de cirque, musique, mêlant comédiens sur scène et personnages de dessins animés, osant des farces drôles et cruelles.

Proposé par la compagnie Le Boustrophédon dans le cadre de la saison culturelle de Val'Eyrieux

Tarif : 5 €, gratuit pour les moins de 16 ans

★ Rencontres Nord/Sud - la Grèce

Du 11 au 30 janvier

Apéro-rencontres, spectacle jeune public, expositions, ateliers, lectures à voix haute, artisanat. Dîner-spectacle le samedi 30 janvier à la salle des Arts et des Cultures (sur réservation).

Proposé par le centre socioculturel

★ « Bis » - Vidéo projection

Mardi 26 janvier à 20h

Comédie réalisée par Dominique Farrugia, 2015.

Durée : 1h40 - Proposé par le centre socioculturel

★ « Shaun le mouton » - Vidéo projection

Mardi 23 février à 14h

Film d'animation familial réalisé par Richard Starzak, 2015.

Durée : 1h30 - à partir de 3 ans - proposé par le centre socioculturel

★ Les mariés sont à l'honneur !

Samedi 12 mars

Salon du mariage, avec élection de Miss Saint-Agrève.

★ « Selma » - Vidéo projection

Mardi 29 mars à 13h45 (VOST) et 20h (VF)

Biopic, drame réalisé par Ava DuVernay, 2015.

Durée : 2h19 - proposé par le centre socioculturel

★ « Les Minions » Vidéo projection

Mardi 19 avril à 14h

Film d'animation familial réalisé par Pierre Coffin et Kyle Balda, 2015.

Durée : 1h30 - à partir de 3 ans - proposé par le centre socioculturel

★ « Taxi Téhéran » - Vidéo projection

Mardi 24 mai à 20h

Comédie dramatique réalisée par Jafar Panahi, 2015.

Durée : 1h22 - proposé par le centre socioculturel

A découper et à conserver : ce calendrier remplace le dépliant «Saisons des Arts»



26 Culture

La bibliothèque commence une deuxième vie

Au 1^{er} janvier prochain, en même temps que la crèche, la bibliothèque ne sera plus municipale mais intercommunale suite aux prises de compétences par la communauté de communes Val'Eyrieux. Un passage important après 21 ans de gestion communale !

Concrètement, pour les usagers, cela ne changera rien : mêmes bâtiments, mêmes horaires, mêmes tarifs, même équipe toujours à l'écoute... La bibliothèque de Saint-Agrève continuera de faire partie du réseau des bibliothèques du Pays-Lecture, avec son site internet, son catalogue commun, ses prêts possibles partout sur le Plateau, ses actions culturelles.

C'est dans le fonctionnement interne que les choses vont bouger. Le personnel sera désormais salarié de Val'Eyrieux, les budgets seront intercommunaux. La politique de lecture publique se décidera aussi à Val'Eyrieux et aura pour horizon l'ensemble du territoire. Cette vision plus large permettra la mise en place de projets ambitieux, toujours au service de la population. Car, que la gestion soit communale ou intercommunale, une bibliothèque est avant tout un service public de proximité, au plus près des besoins et des attentes de ses publics, et un acteur culturel important du territoire.

C'est dans cette vision des choses que la bibliothèque a grandi depuis 21 ans sur Saint-Agrève, toujours soutenue et accompagnée au mieux par les différentes équipes municipales en place. L'équipe ne peut qu'exprimer sa gratitude pour cet accompagnement qui n'a jamais faibli et qui a permis à la bibliothèque d'occuper et de tenir une place importante dans la vie culturelle et sociale de la commune et de ses alentours.

 Laurence Cochet-Sacilotto

★ Chorale Le Triolet du Chiniac - Concert

Du vendredi 27 au dimanche 29 mai

Gratuit.

★ Gala de danse

Vendredi 3 et samedi 4 juin

Spectacle de fin d'année des élèves de Dominique Royer pour les activités «modern jazz» et «éveil corporel» du centre socioculturel.

Tarif adulte : 3 €- réservations au 04 75 30 26 60

★ « Star Wars : Episode 7, le réveil de la force » - Vidéo projection

Mardi 28 juin à 20h

Film de science fiction réalisé par J.J. Abrams, 2015

Durée : 1h40 - proposé par le centre socioculturel

★ « Rubato » - Chansons et théâtre

Mercredi 29 juin (horaire à confirmer)

Spectacle de chansons un peu timbré, mêlant les instruments, les genres, l'humour, par un artiste touche à tout.

Proposé par la compagnie La Martingale dans le cadre de la saison culturelle de Val'Eyrieux.

Tarif : 5 €, gratuit pour les moins de 16 ans

...et hors Salle des Arts et des Cultures

★ « Kilitou »

Samedi 16 janvier à 10h

Lecture pour les 0-4 ans

Proposé par la bibliothèque - gratuit

★ « Goûter en musique »

Mercredi 27 janvier à 15h

Proposé par la bibliothèque et Ardèche Musique et Danse

Tout public - gratuit

★ « Printemps des Poètes »

Du 2 au 20 mars

Proposé par les bibliothèques du Pays Lecture et de Val'Eyrieux

★ Soirée Environnement

Mardi 12 avril à 20h30

Soirée proposée par Henri Bariol et le centre socioculturel - salle polyvalente

Tout public - gratuit

★ Semaine de la musique

Du 20 au 25 juin

Proposé par le centre socioculturel

Tout public - gratuit



Prêt de livres numériques à la bibliothèque

La Bibliothèque Départementale propose un nouveau service de prêts de livres numériques sur son portail www.lecture.ardeche.fr, disponible pour tous, gratuitement. La seule condition est d'avoir une carte de lecteur à la bibliothèque de Saint-Agrève.

► Il s'agit de livres récents, voire de nouveautés, fournis au format universel ePub. À son lancement, cette offre comprend déjà plus de 800 titres de romans et s'étoffera au fil du temps. Les livres sont lisibles sur support numérique : liseuse (hors ®Amazon Kindle), tablette, smartphone, ordinateur. Différents modes d'emplois sont disponibles en fonction de l'outil que vous utilisez. Pour trouver les livres numériques, il vous suffit de faire une recherche dans le catalogue puis de l'affiner en choisissant la facette «Livres numériques». Vous accéderez aux dernières nouveautés en vous rendant dans la section *Collection* puis *Nouveautés numériques*.

► La durée du prêt d'un livre numérique est de 21 jours, prolongeable une fois à condition que l'ouvrage en question ne soit pas réservé par d'autres utilisateurs. Vous avez la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 livres simultanément, dans la limite de 20 livres par mois calendaire. Et si aucun exemplaire du livre que vous souhaitez lire n'est disponible, vous avez la possibilité d'en réserver un.

L'inscription à ce service vous donne aussi accès à la presse numérique : plus de 450 revues consultables chez vous. Alors n'hésitez pas, si vous souhaitez découvrir ces documents numériques, venez vous inscrire à la bibliothèque !



Labo 43/07 : par ici la science !



Une première, cette année, pour le Pays-Lecture ! Un projet qui a pour ambition de mettre les sciences au goût du jour dans les médiathèques. Les sciences, en effet, font partie des savoirs et les bibliothèques ont pour mission de proposer au plus grand nombre l'accès à tous les savoirs. Les sciences sont plurielles, elles se cachent dans l'infime et l'intime, l'immense et le lointain. Avec le « Labo 43/07 », tout au long du mois d'octobre, les bibliothèques du Pays-Lecture ont proposé de créer une proximité avec les sciences, de faire chemin vers elles.

► A la bibliothèque de Saint-Agrève, nous avons accueilli l'exposition « 10 lieux, 10 milieux », qui a permis de sensibiliser aux enjeux écologiques du maintien de la biodiversité.

► Côté ateliers, dans le prolongement de l'exposition, l'Arche des Métiers a proposé aux petits de 3 à 6 ans un atelier de découverte de la forêt ardéchoise. Les enfants de l'école maternelle ont, quant à eux, bénéficié d'un atelier d'expériences sur l'eau, mené par Fabienne et Laurence.

Ils ont pu ainsi découvrir les différents états de l'eau, ainsi que les notions de « flotte » et « coule ». Les tout-petits n'ont pas été oubliés, puisque Fabienne et Yvonne leur avaient concocté un Kilitou plein de surprises pour les inviter à se comporter en vrais petits scientifiques : « J'observe, j'apprends, il n'y a pas d'âge pour commencer à être curieux... ».

► Pour les collégiens de 4^{ème}, le thème abordé en plusieurs temps était « Habiter demain » : courts-métrages, débat avec une architecte, travail en classe sur la ville, lecture d'un roman de science-fiction, rencontre d'un auteur... Un projet sur deux mois, riche et varié.

► Quant aux bibliothécaires, elles ont beaucoup appris grâce à une journée de formation très dense, assurée par la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche. Cette journée a permis aux 40 participants, professionnels et bénévoles des bibliothèques de la région, d'approfondir leurs connaissances dans les domaines des sciences (auteurs, éditeurs...) mais aussi de créer des liens, de franchir les frontières entre sciences et littérature, entre savoirs et imaginaire.

C'est toute la finalité de ce projet « Labo 43/07 : Par ici la science ! » : favoriser les passerelles, créer de l'envie, mettre à disposition des outils, attiser les curiosités, ouvrir les regards au monde.



Voici une petite sélection de livres qui parlent de sciences sans en avoir l'air :



▷ « **Evariste** » de François-Henri Désérable (Gallimard) - Roman

A quinze ans, Evariste Galois découvre les mathématiques ; à dix-huit, il les révolutionne ; à vingt, il meurt en duel. Il a connu Raspail, Nerval, Dumas, Cauchy, les Trois Glorieuses et la prison, le miracle de la dernière nuit, l'amour et la mort à l'aube, sur le pré. C'est cette vie fulgurante, cette vie qui fut un crescendo tourmenté, au rythme marqué par le tambour de passions frénétiques, qui nous est ici racontée.

▷ « **Portrait du Gulf Stream** » d'Erik Orsenna (Seuil) – Documentaire poétique ◁

Aujourd'hui ce cher Gulf Stream inquiète. Sa santé est préoccupante. Va-t-il un jour, bientôt, comme on le dit, s'arrêter de couler ? Qu'advient-il de la douceur de nos climats ? Erik Orsenna n'est pas scientifique, plutôt promeneur. Alors, des violents remous du détroit de Floride aux maelströms de Norvège, des rivages fleuris d'Écosse aux abords légendaires de Nantucket, il est allé, par les chemins de terre ou de mer, rencontrer les savants et les lieux, à la découverte du Gulf Stream.



▷ « **Les sœurs savantes** » de Natacha Henry (Vuibert) – Biographie

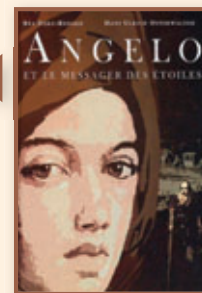
Sans sa sœur aînée Bronia, Marie Curie serait restée gouvernante d'enfants. Elle n'aurait jamais gagné Paris pour s'inscrire à la Sorbonne, ni épousé Pierre Curie, sans doute pas découvert la radioactivité et encore moins obtenu deux prix Nobel. Sans Marie, Bronia Dluska ne serait pas devenue l'une des premières femmes médecins, elle n'aurait pas ouvert le meilleur sanatorium de Pologne ni dévoué autant d'énergie à ses engagements, côtoyant les esprits les plus brillants de son temps.

Entre la Pologne et Paris, de 1865 à 1939, les deux femmes ont tout partagé, ambitions professionnelles, douleurs de l'histoire, joies et drames privés. Toujours présentes l'une pour l'autre, leur relation hors du commun est une formidable leçon de vie.

Pour les plus jeunes

▷ « **Angelo et le messager des étoiles** » de Béa Deru-Renard (École des Loisirs) Album ◁

La vie de Galilée vue par les yeux de son élève, un jeune berger toscan fils de la servante du savant. Cet apprenti nous fait découvrir la vie quotidienne du scientifique, ses découvertes et ce triste procès qui procurera au savant tant de peine et l'entraînera à défendre farouchement que « la science à raison sur tout... »



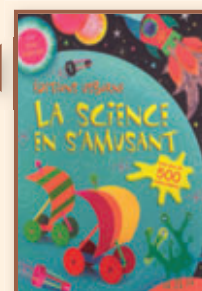
▷ « **La citadelle du vertige** » d'Alain Grousset (Livre de poche) – Roman de science-fiction

Symon est tailleur de pierres. Il vit au sommet de la cathédrale mais rêve de voir le monde « d'en bas », d'aller toucher le sol. Le jour où son père meurt dans d'étranges circonstances, il décide d'emprunter l'escalier interdit...

Ce roman a été lu par les élèves de 4^{ème} du collège, dans le cadre du projet « Habiter demain ».

▷ « **La science en s'amusant** » de Rebecca Gilpin et Leonie Pratt (Usborne) Documentaire ◁

Un documentaire scientifique pas comme les autres. En effet, pour observer et démontrer des idées scientifiques, pas d'expériences, mais des bricolages drôles, ludiques, beaux et faciles à réaliser. Voilà comment être créatif tout en restant rigoureux !



Le Festival International des Arts

Pour la 22^{ème} édition du Festival International des Arts du 18 juillet au 1^{er} août, la Grange de Clavière a accueilli de nombreux artistes qui ont enchanté le public venu de tous horizons. Fidèle à son projet d'origine, le festival allie toujours culture et proximité, convivialité et qualité artistique. Il reste également dans une dynamique d'innovation et de créativité qui permet de le faire évoluer et d'accueillir chaque année de nouveaux artistes reconnus au niveau international.

► L'équipe du Festival s'est rajeunie et l'une des grandes nouveautés de cette année fut la création d'un comité artistique constitué de Suzanne Basselin, chargée de mise en production, de Laure Mézan que vous avez l'occasion d'entendre sur Radio Classique et de Clothilde Chalot, directrice de Nomadmusic. Ce talentueux trio nous a proposé un programme exceptionnel. Laure Mézan a assuré la présentation de chaque pièce de musique avec brio, rappelant en quelques mots l'histoire et le contexte dans lequel les pièces ont été écrites, nous invitant à vivre plus en profondeur encore les notes de musique.

► Enchantement, il suffit de ce terme pour décrire le concert du 18 juillet avec Nemanja Radulovic et Laure Favre-Kahn, une Grange comble, des applaudissements pour ces deux artistes exceptionnels fidèles au Festival. Nemanja Radulovic en est un peu l'âme depuis 12 ans, directeur artistique hier, parrain de notre manifestation aujourd'hui.



Le samedi 25 juillet, Ismaël Margain et Guillaume Bellom ont donné un concert de piano à quatre mains. Leur talent et leur complicité ont charmé le public. Tous deux comptent parmi les nouvelles étoiles du piano français.

Le dimanche 26 juillet, le quatuor Zaïde accompagné de Natacha Kudritskaya, une nouvelle étoile du piano, a interprété avec virtuosité des pièces de Haydn et de Debussy. Ce jeune quatuor est l'un des plus prometteurs de la scène française et internationale.

Mercredi 29 juillet, la trompette a résonné dans une Grange comble. Avec son ensemble « Convergences », quintette à cordes



composé de grands musiciens, Romain Leleu, un artiste que nous n'avons plus besoin de présenter tant il est connu aujourd'hui, a su associer la trompette avec des styles et des époques où on ne l'attendait pas. Une réussite totale !

Le Festival s'est terminé le 1^{er} août sur des airs d'opéra grâce à quatre chanteurs, Magali Léger et Katarina Jovanovic (sopranos), Philippe Do (ténor), Vladimir Kapshuk (baryton) et quatre instrumentistes Stéphanie-Marie Degand (violin), Antoine Pierlot (violoncelle), Florent Héau (clarinette), Laure Favre-Kahn (piano), tous artistes de très grande renommée, réunis autour d'un programme original. Un rendez-vous réussi entre la musique de chambre et l'opéra.

Le pique-nique en musique a été une belle occasion de se réjouir ensemble autour de la table, plus de cent personnes étaient au rendez-vous. Musique, danse et convivialité, tout y était.

► Durant tout le festival, les photos de Caroline Doutré ont été exposées dans la Grange, des photos exceptionnelles d'une artiste pleine de sensibilité et de talent qui sait saisir « le beau ».

► Valérie Gafa



Il y a cent ans...



Otto Dix, La Guerre

De Saint-Agrève à Verdun et à la Somme : un chemin souvent sans retour

...et pourtant, « chaque homme est une humanité, une histoire universelle »...

Jules Michelet

Il y a cent ans, en 1916, la patrie en danger a mobilisé toutes les énergies pour renverser le cours d'une guerre mal engagée par la France. La bataille de Verdun au cœur d'un « dispositif-verrou » a permis d'inverser les prises majeures d'initiatives avec la bataille de la Somme qui apportait « à l'ouest du nouveau » (1).



VERDUN.
26 MILLIONS D'OBUS,
SOIT 6 AU M².
MATHÉMATIQUEMENT,
VOUS ETIEZ DÉJÀ MORT
AVANT LA BATAILLE.

► Le sang et le combat, seules voies immédiates !

Les terrifiants propos prêtés au chef d'Etat Major allemand (2), « *saigner à blanc l'armée française à Verdun* », se lit au plan humain comme le pendant direct des propos antérieurs du chef d'Etat Major français (3), « *ne pas*

reculer d'un pouce, se faire tuer sur place ». Dès 1916, la clef du conflit tient dans la quantité des ressources engageables jusqu'à l'épuisement, celle des hommes notamment.

Les hécatombes humaines devenues indissimulables à l'arrière, sans toutefois être révélées dans leur ampleur, nécessitent une communication à la fois lénifiante et « optimisée » dans des camps atteint d'une lassitude qui menace de virer à l'exaspération. Pour en finir au plus vite, objectif allemand, ou bloquer les offensives adverses côté français, les moyens à mobiliser ne diffèrent pas : il faut davantage de matériel et toujours plus de soldats pour maintenir un contingent de combat maximum aux points névralgiques. Les échecs des campagnes militaires symbolisées par la guerre des tranchées et les faillites diplomatiques -fiasco des conférences de 1915- ont ouvert le champ à des crises politiques avec, et au sein, des Etats-Majors. Alors, on continue avec la même monnaie pour en payer le prix : les sacrifices « pour la patrie ».

A la bourse des valeurs suprêmes, le cours de l'hémoglobine s'oriente à la hausse car à la longue elle pourrait faire pénurie, à l'inverse du moral du soldat et de l'arrière de plus en plus difficiles à convaincre de la pertinence des opérations et des opérateurs en chef.

C'est donc l'heure d'une guerre des communiqués, communiqués énergisants, triomphants, claironnés à tous les échos ; chaque hectomètre arraché, chaque assaut ou contre-assaut, aussi éphémère et dérisoire soit-il, est relayé par une presse plus nationaliste que jamais, en cherchant à donner l'illusion d'actions enfin décisives pour des lendemains à portée de fusil ! Il faut convaincre et surtout se convaincre que c'est possible...

► Des drapeaux d'orgueil sur des charniers

Alors, que de drapeaux orgueilleusement exhibés, d'une emblématique tromperie aussi bien pour se rassurer, méthode Coué, que pour démontrer les sacrifices porteurs d'espoir. Une guerre des drapeaux se dessine le long du front, suivant les séquences heureuses qui alternent d'un camp à l'autre (4) ; tantôt il est allemand, tantôt il est bleu blanc rouge mais le message est le même...

Ces belles abstractions ne sauraient faire oublier la plate réalité : sous ces étendards ruissellent des rivières de sang.

► Mourir pour la patrie en 1916

Même lorsqu'ils sont précis, c'est dans leur ordre de grandeur (5) qu'il faut considérer les chiffres relatifs à la bataille de Verdun.

Sur cette terre de Meuse, des milliers de pitoyables charpies extasiées à jamais sous le soleil brûlant ont reçu, effarées, la dernière caresse du soleil, lentement happées et ingérées par la glèbe écumante de sang, le sol de la patrie. Les dépouilles dépenaillées sont celles de garçons qui ont fini là leur vie de vingt ans et d'à peine plus. Nos grands-pères et pères...

Mais Verdun a tenu, objectif atteint ! La guerre continue ! Nous pouvons, bonheur amer, préparer de nouveaux champs de bataille. Et Verdun n'est pas clos que déjà la contre-attaque franco-britannique échafaudée est lancée (1^{er} juillet - 15 novembre 1916) dans la Somme. Elle sera encore plus meurtrière que Verdun !

Verdun, 21 février – 19 décembre 1916. Quelques chiffres pour imaginer...

- le front : 11 kilomètres de long, 3 à 4 de profondeur.
- le nombre d'obus tirés : 20 millions par les Allemands, 15 millions par les Français.
- les neuf premières heures de bataille, le 21 février : 1 million d'obus allemands, 600 mille français soit plus de 30 explosions chaque seconde.
- fort de Douaumont : 32 obus par mètre carré. (4)
- de février à juin : 3200 morts chaque jour en moyenne.
- espérance de vie d'un « permanent » : environ 15 jours (6).
- pertes humaines : 515 000 tués, disparus, blessés (275 000 Français et 240 000 Allemands).
- bilan territorial : nul ou quasi-nul. « On n'a pas cédé ».



Gino Severini, *Canon en action*

► 1916 : Saint-Agrève hypothèque son avenir

Des inégalités régionales et départementales devant la mort ont existé sans qu'il faille y voir une volonté délibérée mais la conséquence des spécificités et identités démographiques et sociales de ces régions (âge moyen de la population, activités...). Les zones rurales d'Ardèche (50 à 65% de la population) ont compté 8,5 % de victimes par rapport au nombre total d'hommes selon le recensement de 1911, ce qui situe notre département dans le second groupe des régions les plus touchées. Saint-Agrève, avec 66 victimes, en porte une marque grandissante qui se lit déjà dans l'état civil de 1914 à 1916.

L'état civil enregistre les décès constatés dans l'année et les transcriptions ultérieures des décès constatés bien après mais relevant de l'année en cours. Il fait apparaître à Saint-Agrève : 19 victimes (15+4) en 1914, 21 (19+2) en 1915, 26 (16+10) en 1916. En 1916, rapporté au nombre total de décès (75) celui des décès de guerre (26) représente 32 % du total annuel et... 80 % des décès d'hommes de la commune. Ces décès de guerre induisent une démographie privée de dynamisme ainsi qu'un inéluctable vieillissement ; ils privent Saint-Agrève de sa population la plus jeune porteuse d'avenir.

► La majorité des morts a entre 20 et 25 ans en 1916

L'enlèvement des opérations militaires a entraîné l'engagement au combat des plus jeunes recrues, les « maries-louises » (7). Pour Saint-Agrève, le nombre de jeunes soldats de moins de 25 ans tués au combat s'élève à 2 en 1914, 6 en 1915 et 15 en 1916 cependant que le nombre des victimes de plus de 25 ans est respectivement de 10, 9 et 11 pour ces mêmes trois années.

► Tombés dans la Somme, la Meuse et jusqu'aux confins de l'Orient, et parfois disparus « corps et bien »

L'éventail géographique des lieux où sont tombés ceux dont le

dernier domicile était Saint-Agrève se déploie jusqu'en Turquie avec le corps expéditionnaire d'Orient (5 victimes) mais aussi en Belgique (3 victimes) et surtout du nord au nord-est de la France (58 victimes). La Meuse et la Somme (10 et 9 victimes) ont évidemment été les départements les plus meurtriers pour l'infanterie, suivis des départements limitrophes : Moselle, Meurthe et Moselle, Marne, Oise et Alsace.

La férocité des combats de 1916 se révèle au dénombrement des « disparus de leur corps d'armée », ceux qui ont disparu sans que le constat de leur décès ait pu être fait. Dix saint-agrévois sont concernés en 1916. On sait où et quand ils ont péri, ainsi Firmin Moula est mort dans la Meuse à Douaumont en mars, Isidore Chareyre à Thiaumont en juin... mais leurs dépouilles n'ont pas été retrouvées. Le tribunal d'instance de Tournon a établi en 1921 leur acte de décès.

► La guerre a gagné tout le pays en 1916

Les campagnes militaires monopolisent et épuisent ressources et forces vives ; l'économie de guerre écume et rançonne les productions industrielles et vivrières. L'arrière, longtemps à l'écart du conflit direct, se voit de plus en plus sollicité et concerné. La société plongée dans le deuil quotidien, soumise à l'administration de plus en plus réglée par des priorités étrangères aux préoccupations civiles, prend conscience de l'impasse dans laquelle elle est engagée. Le dopage nationaliste présenté comme un refuge et une solution aux enjeux divers révèle sa nature illusionniste mortifère pour les pays qu'il subjugue. Pire qu'une impasse, il va à contre-sens de la philosophie élémentaire et de la civilisation. En 1916 le drame n'est pas encore à son dernier acte. C'est une Europe exsangue qui en sortira.

➔ A.S. Girard

Notes :

- 1 - référence à l'ouvrage remarquable de E.M. Remarque « A l'ouest rien de nouveau ».
- 2 - mort dans son lit à 61 ans soit environ d'une durée de vie double de celle moyenne des soldats.
- 3 - mort dans son lit à 68 ans.
- 4 - à Douaumont, le fort aurait subi 32 assauts successifs avec alternance des drapeaux.
- 5 - dès le milieu du XIX^{ème} siècle la guerre civile américaine révèle la puissance de feu des mitrailleuses et dès 1904 les traités de guerre évoquent les monstrueuses pertes à attendre.
- 6 - les Allemands n'effectuaient pas de relève des troupes, ils remplaçaient les tués sur place.
- 7 - « maries-louises », soldats sans expérience à l'image de ceux levés par l'impératrice Marie-Louise en l'absence de Napoléon en campagne.

De nouvelles recrues au HBC

Les handballeuses saint-agrévoises sont de retour ! Grâce à 6 recrues et à Benoit Morel qui les entraîne depuis deux ans, le groupe est plus motivé que jamais ! Cette troisième année s'annonce donc riche en sport, en joie et en stress...



Les joueuses vous attendent pour partager leur passion et leur envie de réussite tout au long de cette nouvelle saison. L'aventure vous tente ? Les entraînements ont lieu les vendredis à 20 h au gymnase de Saint-Agrève.

Plus d'info sur notre page Facebook : [HBC saint agreve](#).

➤ **Clémentine Terrien**

Badminton Club Saint-Agrévois B.C.S.A.



La saison 2015 - 2016 démarre bien avec déjà 40 adultes et 20 enfants inscrits. Nous n'avons encore qu'une seule section « loisirs » mais l'affiliation à la Fédération Française de Badminton est envisagée pour la saison prochaine.

➤ L'activité badminton fonctionne toute l'année, deux soirs par semaine et le samedi matin sur inscription :

- section jeunes : le lundi de 18h30 à 20h00,
- section débutants : le jeudi de 19h30 à 20h30,
- section confirmés : le lundi de 20h à 23h30 et le jeudi de 20h30 à 23h30,
- adultes (tous niveaux) : le samedi matin de 9h00 à 12h00.

Attention les horaires pourront être différents pendant les vacances scolaires.

➤ Des rencontres interclubs avec nos voisins du Chambon-sur-Lignon, de Lamastre et du Cheylard sont programmées cette saison ainsi que deux tournois en double (en octobre et au printemps), un tournoi costumé pour Halloween et un tournoi spécial jeunes pendant les vacances de Noël.

Il y a possibilité de prendre sa licence pour la saison, voire à la carte pour ceux qui ne sont pas disponibles régulièrement.

Nous disposons d'un site internet

<http://www.badminton-club-saint-agrevois.fr/> ainsi qu'une page Facebook où toutes les informations pratiques sont regroupées.

➤ Nous vous invitons à venir faire deux séances d'essais et restons à votre disposition si vous avez besoin de renseignements complémentaires, par tél. : 06 28 37 64 09 ou directement lors d'une séance d'entraînement.

➤ **Romain Garde, président**



Marcher, courir et pédaler avec les Baroudeurs du Chiniac

L'association des Baroudeurs du Chiniac, avec une vingtaine de licenciés, promeut et organise des sorties de cyclotourisme, VTT, trail, marche, course à pieds, sports nature...

➤ Le bilan 2015 est plutôt positif grâce au succès de plusieurs manifestations :

- la printanière rando VTT et cyclo au mois d'avril ;
- l'Estivale en juillet qui proposait des parcours de trail, de VTT et de marche, accueillant plus de 180 personnes pour sa première édition ;
- la Nocta'thlon fin juillet, randonnée nocturne balisée pour la marche, la course et le VTT, dans les forêts du plateau en direction du lac de Devesset, réunissant plus de 100 participants ;
- les Pipistrelles fin août, randonnée nocturne VTT et pédestre, qui a emmené les randonneurs du côté de Côte Chaude et Montgros ;
- et enfin la Rand'automne en octobre, rando cyclo et VTT du côté de Crotte, Hardy, L'Hermet et Les Chalayes.

Pendant l'été, nous avons aussi proposé tous les dimanches matin une sortie VTT ouverte à tous ; cette opération sera certainement reconduite en 2016.

➤ Tout au long de l'année, nous roulons en moyenne une fois par semaine ; les sorties en VTT ont dépassé les 2000 km cette saison ! Le club a également participé à plusieurs compétitions : Trail du Haut-Lignon, du Gerbier, du Mézenc, Véta'thlon, Marathon du Mézenc en ski de fond, Ronde Cévenole en VTT, ...

Nous espérons que l'hiver 2015-2016 sera aussi favorable que le précédent afin de profiter au mieux de la neige. Pour 2016 les projets ne manquent pas, nous vous en parlerons dans le prochain numéro des Echos du Chiniac.

Le club est ouvert à tous ceux qui veulent découvrir de beaux paysages dans la convivialité et la bonne humeur. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à consulter notre site internet : <http://les-baroudeurs-du-chiniac.jimdo.com>, notre page Facebook ou à nous contacter par téléphone au 06 28 37 64 09.

➤ **Romain Garde, président**



/ SASA Foot, le plaisir de jouer des U7 aux séniors

► **Equipe séniors.** Cette saison encore l'équipe première, qui évolue en 2nde division, est très jeune et motivée. Les matchs se jouent à l'arraché depuis le début de la saison avec comme objectif le maintien. L'équipe réserve évolue, elle, en 4^{ème} division. L'équipe dirigeante encourage le travail du staff séniors.

► **Ecole de foot : pour la première fois, une équipe U17.** C'est une bonne nouvelle ! Grâce à la motivation de chacun, nous avons pu engager une équipe U17 en championnat de première division. Ceci est de bon augure pour les prochaines saisons. Chez les U15, faute d'effectif suffisant dans les deux clubs, nous nous sommes mis en entente avec le club du Cheylard. Cela semble bien fonctionner, l'équipe engrange de bons résultats depuis le début de la saison. De U7 à U13, les effectifs se maintiennent avec, pour eux aussi, toujours beaucoup de motivation et de joie de jouer. Les supporters sont toujours aussi nombreux lors des rencontres des jeunes et des séniors, les dirigeants du club s'en réjouissent.

► **Vétérans : un titre pour le club.** Toujours dans la bonne humeur, l'équipe a remporté cette année le challenge des Boutières organisé au Cheylard. Félicitations !



► **Manifestations : les 10 ans du tournoi des jeunes en point de mire.** Si en 2015 le tournoi a encore une fois été une réussite, battant moult records, 2016 devrait être exceptionnel puisque nous fêterons les 10 ans d'une manifestation désormais incontournable. De nombreuses surprises en perspective...

Le concours de pétanque et le tournoi du Téléthon pour les jeunes ont eux aussi remporté un franc succès. 2015 se terminera avec l'arbre de Noël de l'école de foot puis laissera place à 2016 pour un concours de belote et un repas dansant, dans le but d'animer le village et de rassembler les saint-agrévois.

Nous remercions la mairie ainsi que les services techniques qui contribuent pleinement à la vie du club.

La SASA souhaite de très belles et chaleureuses fêtes de fin d'année aux lecteurs des Echos du Chiniac.

➤ **Cédric Chirouze**
www.sasafoot.fr

/ Des boulistes récompensés

La saison 2014-2015 s'est terminée avec de bons résultats pour nos licenciés. Teddy Duchamp est vice-champion d'Ardèche 3^{ème} division en tête à tête et Mélanie Desfond est vice-championne d'Ardèche. Qualifiée pour les championnats de France féminins, elle a réussi à monter jusqu'en 8^{ème} de finale. Bravo à eux.

Nos deux concours officiels ont remporté un franc succès puisqu'ils ont tous les deux affiché complet malgré une perte importante de licenciés au niveau national dans notre sport. L'Amicale Boules de Saint-Agrève se porte plutôt bien, nous restons cette année à 56 licenciés dont 9 féminines.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

➤ **L'Amicale Boules**



La Maison Teyssier est, pour beaucoup, l'un des symboles de l'histoire même de Saint-Agrève.

► Historique

La société a aujourd'hui 144 ans, ce qui en fait une des plus anciennes PME familiales de l'Ardèche. Cinq générations de passionnés s'y sont succédées.

Créée en 1871 elle n'était au départ qu'une boucherie-charcuterie-café-restaurant, reconnue pour la qualité de ses produits maison, au point que la troisième génération décide de développer l'activité sur la seule fabrication de charcuteries et l'intègre verticalement, du fermage à la transformation, en passant par l'abattage et la découpe. Puis le déclin de l'élevage sur le plateau contraint progressivement à abandonner les fonctions trop amont. La quatrième génération maintient des approvisionnements régionaux mais se recentre dès lors sur le cœur de métier : la transformation. Saucissons secs, jambons secs, petites salaisons, charcuteries cuites... font vivre la tradition charcutière régionale. La cinquième génération ouvre le capital à ses salariés et, tout en perpétuant les savoir-faire anciens, joue la carte de l'innovation et de la création.

L'usine actuelle est inaugurée en 1965 et étendue en 1972, passant de 42 salariés dans les années 50 à plus de 100 salariés aujourd'hui.

► Les spécificités de l'activité

La Maison Teyssier doit son succès à son positionnement unique : un savoir-faire artisanal dans un outil industriel moderne ; d'un côté l'exigence permanente de qualité et d'authenticité, de l'autre le respect des normes et réglementations, la maîtrise des risques associés à un métier sensible. Prenons deux exemples : le pré-salage des farces à saucissons avant hachage. Cette vieille méthode était pratiquée au début du siècle par les paysans de nos plateaux. Cette tradition, que la Maison Teyssier est l'une des rares à perpétuer, permet d'optimiser la conservation des viandes, de limiter leur oxydation une fois le produit entamé mais aussi de bien lier les viandes et les gras et de relever les saveurs. Associé au pommadage à la farine de châtaigne, il permet de révéler les arômes et la texture fondante des jambons secs de nos montagnes.

► Un outil de production moderne

Installée sur un site de 12 000 m², l'usine est organisée autour de 4 ateliers.

- L'atelier saucisson emploie 21 personnes et s'organise autour de 7 espaces. Les morceaux nobles (jambons, épaules, filets, poitrines) issus de viandes fraîches et 100% françaises sont réceptionnés dans la salle de triage avant de rejoindre la salle de pré-salage. Ils sont parés au couteau, ce qui permet de proposer



des produits 40% moins nerveux que la moyenne du marché. Les boyaux naturels utilisés sont lavés dans la salle des boyaux et les différentes épices ajoutées sont préparées dans un laboratoire dédié. Dans la salle de fabrication les viandes sont hachées et mélangées avec leurs ingrédients (là encore naturels) avant d'être embossées sous boyau naturel. Puis les saucissons sont étuvés et affinés à l'air extérieur de nos montagnes, réputé vif et parfumé.

- L'atelier jambon sec et petites salaisons emploie 7 personnes autour des salles de salage, maturation, affinage et désossage.
- L'atelier cuisson emploie quant à lui 14 personnes avec son laboratoire pour la préparation des épices, sa salle de salage (pour les jambons cuits), sa salle de fabrication où sont préparés les produits, qui sont par la suite cuits dans la salle de cuisson. Les salles d'emballage et de stockage complètent l'ensemble.
- L'atelier conditionnement et expédition, enfin, emploie 19 personnes.

A côté de ces 4 ateliers de production on trouve :

- Un tout nouvel atelier de tranchage, datant de 2014, qui emploie déjà 2 personnes ;
- Un service qualité avec son laboratoire équipé pour les principales analyses bactériologiques ;
- Un service technique de 4 personnes qui assure la maintenance globale de l'usine et de ses équipements ;
- Un service commercial complet permettant à l'entreprise d'assumer elle-même sa distribution.





► Des labels à foison pour une clientèle exigeante.

Peu d'entreprises en Ardèche, voire en France, ont obtenu autant de labels et de récompenses. Citons pour mémoire les labels IGP (Indication Géographique Protégée) pour le « jambon sec de l'Ardèche » et le « saucisson de l'Ardèche ». Mais aussi le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » qui récompense les savoir-faire d'exception et la fidélité à un territoire. Seules 3 PME ont obtenu ce label en Ardèche (Ardelaine, Bijoux GL et Teyssier), la Maison Teyssier a été la première à l'obtenir dans sa profession ! Et ceci sans compter les 17 médailles décrochées depuis 2006 au Concours général agricole, dont 8 au cours de ces seules trois dernières années (1 en or et 7 en argent) ; le « Petit Bridé Fin Maigre », enfin, présenté au 1^{er} Mondial de la Charcuterie organisé à Rungis, a été élu par plus de 300 jurés professionnels (bouchers, charcutiers, restaurateurs) « saucisson de l'année » !

Ces gages d'excellence permettent à Teyssier Salaisons d'avoir aujourd'hui une clientèle constituée à plus de 80% d'épicerie fines et de boucheries-charcuteries traditionnelles, un peu partout en France et à l'étranger. C'est ainsi que l'on trouvera des produits Teyssier à la Grande Epicerie de Paris, chez Harrods à Londres... ou chez Teyssier à Saint-Agrève.

► Un ancrage saint-agrévois.

Depuis plus de 140 ans les générations qui se sont succédées à la tête de l'entreprise ont conforté leur implantation à Saint-Agrève, au cœur du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Elles ont en effet trouvé dans nos montagnes, au milieu de nos forêts, une qualité d'air incomparable qui permet, par exemple, de pouvoir sécher les produits par simple aspiration/distribution de l'air extérieur. A l'inverse de nombreux fabricants, l'air utilisé dans les séchoirs n'est donc pas climatisé mais puisé à l'extérieur et simplement régulé. Un air pur, d'où la belle fleur blanche des saucissons de Saint-Agrève !

Elle trouve enfin chez nous des collaborateurs fidèles, passionnés et imprégnés de la tradition charcutière du plateau, qui assurent une transmission sans faille des savoir-faire et recettes d'origine.

Elle a développé depuis quelques années le tourisme industriel au travers de visites d'entreprise (la Maison Teyssier est la seule PME ardéchoise, dans sa profession, à avoir été classée « Etape des Saveurs » en Ardèche) ainsi qu'une collaboration avec les acteurs locaux et la population du territoire, permettant une ouverture sur une meilleure connaissance du patrimoine local.

► **Patrick Marcaillou**, adjoint à l'Economie
Jean Gauthier-Lafaye, conseiller municipal

Le mot du dirigeant



La Maison Teyssier perpétue depuis 144 ans un savoir faire issu de l'histoire même de son pays. Et qu'importe l'impression parfois trompeuse renvoyée par l'envergure de son site de fabrication. On peut produire en quantité et dans le respect de la tradition ! La Maison Teyssier est reconnue dans toute la France pour la qualité de ses produits. Et cette exigence trouve une traduction concrète. Car au delà des grands discours, elle est très certainement la PME française la plus labellisée et la plus récompensée dans son métier. Elle a la confiance de centaines d'artisans experts dans leur métier et rigoureux dans leurs sélections, parfois fidèles à la marque depuis plus de 40 ans ! Elle est aussi très appréciée pour son inventivité et sa créativité.

Notre équipe de passionnés est fière de ce travail et du rayonnement que nos produits donnent à notre plateau. Nous souhaitons de tout cœur que cette fierté soit partagée par les saint-agrévois, auxquels nous sommes restés fidèles depuis tant d'années.

Pour ceux qui connaissent encore mal notre petite PME ou souhaiteraient la connaître d'avantage, je les invite à consulter la page www.facebook.com/MaisonTeyssier. Ils y trouveront toutes nos actualités : nouveaux produits, articles de presse, tournages vidéo...

► **Stéphane Teyssier**



36 A savoir

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

La Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS) vous informe que, afin de lutter contre les problèmes sanitaires auxquels les abeilles sont confrontées, toute personne détenant une ou plusieurs ruche(s) à l'obligation de la (ou les) déclarer entre le 1^{er} novembre et le 29 février. Vous pourrez ainsi être prévenus en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). En outre, les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendant du nombre officiel de ruches et de ruchers, plus il y a de ruches déclarées et plus il y a d'aides octroyées. Pour toute information ou pour déclarer vos ruches, connectez-vous sur www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr ; vous pouvez également compléter le document Cerfa N°13995*02 et l'envoyer au Groupement de Défense Sanitaire (GDS) Rhône-Alpes.



Recensement de la population



La population de Saint-Agrève sera recensée du 21 janvier au 20 février 2016. Les agents enquêteurs, recrutés par la commune et formés par l'INSEE, passeront dans tous les foyers et vous expliqueront comment répondre à l'enquête par internet. Si vous ne disposez pas d'internet, vous pourrez utiliser les formulaires papier que les agents laisseront à votre disposition. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

► Le recensement est utile à plusieurs niveaux : il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales.

De ces chiffres découlent par exemple :

- la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante ;
- le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin,
- le nombre de pharmacies, d'infirmiers...
- les infrastructures à construire (routes, collèges, logements...).

Pour plus d'informations, connectez-vous sur

www.le-recensement-et-moi.fr.



La Maison des Services au Public



► Le Relais de Services Publics (RSP) devient la **Maison des Services Au Public (MSAP)**

Le nom change mais la fonction reste la même : un service, gratuit, de proximité, d'aide aux habitants dans leurs démarches auprès des administrations et des services sociaux CAF, CPAM, CARSAT, MSA, CMA, Pôle Emploi... L'animatrice de la MSAP continuera donc à vous informer, vous orienter, vous guider, vous mettre en relation, vous accompagner et vous soutenir dans toutes vos démarches administratives.

► La mobilité, un souci du centre socioculturel et un objectif de la MSAP.

Bon nombre d'habitants de Saint-Agrève et des environs sont confrontés à des problèmes de mobilité : transports en commun peu étoffés, villes non desservies, mobilité réduite liée à l'âge ou à de faibles revenus...

Avec la MSAP, le centre socioculturel, soutenu par le Pays Centre Ardèche, a mis en place un groupe de travail (habitants, élus, techniciens) sur ce sujet important. Après une première année de recensement des besoins et de réflexion sur des outils nouveaux qui pourraient être expérimentés, place aux actes !

Une navette solidaire, le « P'titbus », a été mise en place sur la commune et permet aux adhérents du centre d'être conduits gratuitement chez le médecin, à la pharmacie, faire leurs courses au marché ou dans les commerces de Saint-Agrève... Ceci ne serait pas possible sans l'engagement à nos côtés de chauffeurs bénévoles ; qu'ils en soient ici remerciés.

Le groupe de réflexion travaille à l'étude d'une ligne de transport à la demande entre Saint-Agrève et Saint-Julien-Vocance / Annonay.

La MSAP et le centre essaient également de mieux faire connaître à tous, via le Point Information Mobilité, l'ensemble des solutions aujourd'hui disponibles sur les horaires des lignes de bus, les offres et demandes de covoiturage, la mise à disposition de véhicules sur prescriptions... Si vous êtes vous-même confronté à des problèmes de mobilité, si vous souhaitez être tenu informé ou bien même vous investir dans le groupe de réflexion, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour discuter de vos attentes et échanger avec nous.

➔ *Eva Noyer et Jérémie Mandon*

/// L'eau et l'assainissement, compétences communautaires

Comme annoncé lors de la réunion publique du 23 novembre, les compétences « Eau potable » et « Assainissement », jusqu'au 31 décembre 2015 exercées par la commune de Saint-Agrève sur son territoire, seront transférées à la communauté de communes Val'Eyrieux qui les exercera sur ses 34 communes.

Ces compétences étaient déjà dévolues à Val'Eyrieux pour les 14 communes de l'ancienne communauté de communes du Pays du Cheylard or, à partir du 1^{er} janvier 2016, plus aucune compétence ne peut être exercée par une communauté de communes sur une partie seulement de son territoire. Il convenait donc soit de les étendre à l'ensemble du territoire soit de les restituer à chacune des 14 communes... sachant que de toute façon, elles devront obligatoirement être exercées par les communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2020. Le Conseil communautaire a décidé de les confier, dès 2016, à Val'Eyrieux.

► La commune verra la suppression de ses budgets annexes ; les résultats à fin 2015 seront transférés à Val'Eyrieux qui aura la charge du fonctionnement et des investissements nécessaires à ces deux services publics. Il conviendra d'être particulièrement vigilants pour nous assurer que les programmes d'investissement engagés seront bien poursuivis.

► L'utilisateur s'apercevra à peine du changement : le contrat d'affermage en cours avec la SAUR continue jusqu'à son terme ; sur la facture de la SAUR, la ligne « part communale » deviendra « part intercommunale ». L'évolution de la part intercommunale sera progressive jusqu'en 2023 inclus afin d'harmoniser les prix sur tout le territoire. Une étude effectuée à l'initiative de Val'Eyrieux a déterminé un prix moyen de l'eau et de l'assainissement, pour l'ensemble de son territoire, permettant d'assurer le bon fonctionnement de ces services et les investissements nécessaires. Actuellement, à Saint-Agrève, pour un volume de 120 m³, un foyer paie 2,34 € le m³ d'eau consommée et 1,98 € le m³ rejeté. A l'horizon 2023 tous les abonnés de Val'Eyrieux paieront respectivement 2,80 € et 1,80 € pour ces deux services. L'impact pour nous est donc relativement peu élevé.

/// Avec Equi'Dance, à vos bottes, prêts, dansez !

Les cours de Line Dance ont repris le 14 septembre sur le parquet de la salle polyvalente, en mairie, toujours dispensés par Véro, dans la bonne humeur.

- les séances du lundi, de 19h30 à 21h, sont dédiées aux débutants et novices ;
- celles du jeudi, de 20h à 21h30, accueillent les danseurs intermédiaires ou avancés.

Deux séances sont offertes aux personnes souhaitant se lancer sur la piste et faire connaissance avec le groupe. Alors, n'hésitez pas, venez nous rejoindre. Santiags et chapeau ne sont pas obligatoires !

Nous étions présents au Téléthon. Un deuxième après-midi Country sera organisé le premier dimanche de mars.

Cotisation annuelle 25 €

Renseignements au 04 75 30 00 54.

➔ *M^{me} Dousson*



La Commission Embellissement du Village

Une commission extra-municipale s'est constituée à la mi-2014 pour réfléchir aux actions pouvant être aisément mises en œuvre pour embellir le village, le rendre plus agréable et plus attractif.

► Cette commission, présidée par Cécile Vindrieux, est constituée d'élus (Cécile Vindrieux, Jean Gauthier-Lafaye, Bernard Lescaille, Patrick Marcaillou et Laura Soubeyrand), de représentants de l'association ACTE (Caroline Beghin, Nathalie Gonsolin), du centre socioculturel (Béatrice Haenen), du collectif économique (Thierry Fillit) et de citoyens intéressés par le projet (Elisabeth Blanchard). Dominique Sabatier, responsable des services techniques de la commune, assiste par ailleurs régulièrement à ces réunions pour assurer le suivi technique et le chiffrage des propositions ; qu'il en soit ici remercié.

La commission est force de proposition : par sa connaissance du village, par la diversité de ses compétences liée à la diversité de sa composition, la commission peut proposer des pistes d'actions qui échappent au quotidien des élus. Après examen technique, voire un pré-chiffrage budgétaire, ces propositions seront examinées par le Conseil municipal pour décision.

La réunion de fin juillet a permis de définir une méthode de travail ; la commission a décidé d'avancer de manière pragmatique en se concentrant d'abord sur deux sites précis : le Chiniac et le rond-point de la gendarmerie.

► Sur le Chiniac, la commission a fait état de lampadaires cassés à réparer (ce sera fait en conservant leur style ancien), de bancs mal exposés ou cassés (un devis pour 10 bancs nouveaux pour le village a été lancé), de l'existence d'une barrière (rochers) qui empêche les voitures de passer jugée assez laide (un devis a là encore été demandé), d'un « garage » en tôles d'aluminium inesthétique (qui sera enlevé), ...

► Pour ce qui concerne le rond-point de la gendarmerie les membres de la commission constatent et déplorent un affichage sauvage qui pollue le site. Une réflexion devra être faite sur ce thème délicat dans la mesure où ce site n'est pas le seul à subir ce type d'outrage !

Nul doute que ce travail de fourmi de la commission aidera la municipalité à rendre notre village plus agréable. A condition bien sûr que chacun respecte, et fasse respecter, les embellissements qui auront été réalisés.

Le P'tit Bus du centre socioculturel au service des saint-agrévois



Le P'tit Bus propose aux résidents de la commune adhérents du centre socioculturel de venir les chercher au plus près de leur domicile pour les emmener au marché, à leurs rendez-vous médicaux voire tout simplement pour faire leurs courses à Saint-Agrève. Il fonctionne les lundis, mercredis et jeudis matin et les vendredis après-midi.

Ce service gratuit est organisé par le centre socioculturel avec l'appui de chauffeurs bénévoles. Pour en profiter merci d'appeler pour réserver votre place au plus tard la veille avant midi et, pour le marché, avant le vendredi précédant à 12h.

Pour plus d'informations et pour réserver, appeler la MSAP au 04 75 30 20 68.

Naissances

28 avril 2015
Léna Neboit

4 juillet 2015
Emmy Duchamp

9 août 2015
Lenzo Fromentoux

5 septembre 2015
Chloé Ferraton

29 septembre 2015
Auxence Valette

5 mai 2015
Eden Montabonnel

4 août 2015
Léa Moulin

27 août 2015
Séléna Mégy

18 septembre 2015
Mélessandre Pouly

3 octobre 2015
Siana Sirvent

Mariages

8 août 2015
Peggy Ranc et Christophe Bruyère

29 août 2015
Véronique Champonet et Yann Capitaine

8 août 2015
Emilie Chantre et Anthony Chanut

Décès

SUCHAIL Raymond	07/05/2015	Le Chambon-sur-Lignon	AGIER Marie-Louise vve RIOU	07/08/2015	Saint-Martin-de-Valamas
SOULLIER René	07/05/2015	Le Chambon-sur-Lignon	SEJOURNE Alexandre	07/08/2015	Le Pouzat
MAGNON Gaston	12/05/2015	1 rue Docteur Tourasse	CELLIER Louis	16/08/2015	Devesset
CHAMBERT Marie vve GARNIER	20/05/2015	Le Mas-de-Tence	EYRAUD Edouard	17/08/2015	Rascles
VICAIRE Simone vve MOREAUX	22/05/2015	1 rue Docteur Tourasse	MORTET Simone vve GOYET	18/08/2015	Le Chambon-sur-Lignon
CHAMBON Germaine vve CHAMBON	23/05/2015	1 rue Docteur Tourasse	JAMES Yvette	20/08/2015	Le Chambon-sur-Lignon
PICQ Mireille ép. CHAREYRON	25/05/2015	Serre de Réal	BRUYERE Francis	21/08/2015	Devesset
GUINET Philippe	29/05/2015	Le Chambon-sur-Lignon	CALVET Charles	21/08/2015	Chenereilles
FREYCHET Emile	23/06/2015	Meyzieu	POMMIER Guy	21/08/2015	Combescure
ROURE Marcelle vve DEMARS	04/07/2015	Grand' rue	JULIEN Jean	24/08/2015	Place de Verdun
DIVETA Geneviève vve ROUSSON	06/07/2015	1 rue Docteur Tourasse	VALLA Alain	31/08/2015	Le Chambon-sur-Lignon
BOUIX Edith vve MILLARD	13/07/2015	Le Chambon-sur-Lignon	RUEL Lucienne vve VERILHAC	07/09/2015	Le Mazet-Saint-Voy
GRAND Marie-Thérèse vve SEIGNOVERT	17/07/2015	Route de Chomette	RABEYRIN Marinette vve VALLA	07/09/2015	Tence
RÜEGSEGGER Elisabetha vve BADER	21/07/2015	Le Chambon-sur-Lignon	PIZOT André	12/09/2015	Saint-Clément
BLACHON Marthe vve MENUT	28/07/2015	1 rue Docteur Tourasse	COSTECHAREYRE Alexis	22/09/2015	Le Fay
RUEL Linette vve MENUT	01/08/2015	Le Chambon-sur-Lignon	PIREYRE Jeannine ép. MOULIN	30/09/2015	1 rue Docteur Tourasse



Routes – Autoroutes – Voiries urbaines
 Lotissements – Aménagements sportifs
 Infrastructures industrielles
 Travaux privés

ETS ISARDROME

100 RUE DES TOURTES - 07160 LE CHEYLARD
 Tél.: 04-75-29-44-89 Fax: 04-75-29-46-57

BRICOMARCHÉ

les Mousquetaires

Bricolage
Jardinage
Décoration
Animalerie
Travaux Manuels

PRIX BAS
pour tous

Horaires d'ouverture :
 lundi au vendredi
 9h. à 12h. et 14h.30 à 19h.
 samedi 9h. à 12h.30
 et 14h. à 19h.

04 71 65 84 51- 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

Intermarché
SUPER

les Mousquetaires

PHOTOS D'IDENTITÉ
 CAFE BANQUE
 SCANNER
 CABINE D'ESSAI
 TOILETTE
 DEVELOPPEMENT
 SERVICE
 LAVIS AUTO
 APURTEUR

DRIVE
Intermarché

LOCATION DE VÉHICULES
 7/12/20 M³ - MINI-BUS 9 PLACES

Ticket Restaurant

LE CHAMBON SUR LIGNON
 Route de Saint-Agrève • Tél. 04 71 59 28 82

INTERSPORT
Le sport commence ici

04 75 30 11 64
SAINT-AGRÈVE

Tandem shoes
04 75 64 24 77

Michel Soubeyrand et son équipe vous souhaitent de joyeuses fêtes
 et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016

Si vous souhaitez un
encart publicitaire
 dans le numéro de juillet des
Échos du Chiniac
 veuillez contacter, le plus tôt possible
IMPRIMERIE MICHEL ROUX, AU 04 71 59 80 85

BORALEX
créatrice d'énergie

1^{er} Producteur indépendant
 de l'éolien terrestre en France

Nous mettons toute notre énergie
 dans le **RENOUVELABLE.**

boralex.com
 @BoralexInc

Ambulances St-Agrévoises Charel-Blachère

Une équipe
dynamique
à votre service
**717J
24/24**

Nous assurons :

- Tous transports médicaux assis ou allongés
- Entrées et sorties d'hospitalisation
- Chimiothérapies, radiothérapies, dialyses
- Convenance personnelle
- Consultations
- Kinésithérapie
- Accident du travail
- Aéroport - Gare

A votre service

Cécile et Eric Blachère

et leur équipe : Dominique, Jean-Michel, Stéphan, Christophe, Paul



**Nouvelle
adresse**

*Toute l'équipe
vous souhaite de bonnes fêtes*

www.ambulanceblachere.fr

**Vente
de matériel médical**

Route du Stade - 07320 St Agrève - 04 75 30 24 84

 **OPTIQUE LÉVÊQUE**

Marie-Laure PINET

Lentilles de contact

Offre 2^e paire

29, rue du Dr. Tourasse 1, av. de la Libération

SAINT-AGRÈVE LE CHEYLARD

04 75 30 19 39 04 75 29 09 76

 **express**
Saint-Agrève

U, le commerce qui profite à tous

Tél. 04 75 65 65 52 - Place du marché

*Michèle et Christian Mandon
et leur équipe vous souhaitent de bonnes fêtes
et vous présentent
leurs Meilleurs Vœux pour 2016*

BARRIOL **SCHMIDT**
le sur-mesure n'est plus un luxe

LE GÉANT DU MEUBLE

Route de Saint-Agrève

43190 TENCE

04 71 59 82 15

meubles.barriol@orange.fr



 **Ambulance** 
Taxi - V.S.L.

 **Christian CARRÉ**
et son équipe vous souhaitent
de joyeuses fêtes

04.75.30.25.25

La Combe - 07320 SAINT-AGRÈVE